

MUNICIPALITÉ+FAMILLE

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE / AÎNÉ » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

automne 2016

volume numéro
13.3



La culture chez les enfants
Entrevue avec Marie Eykel

Des outils pour contrer l'intimidation

L'innovation publique à l'ère du numérique

Journée de partage sur l'habitation pour aînés





Le Carrefour action municipale et famille, chef de file du *penser et agir famille / aîné* au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales.

Contactez-nous:

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

Courrier des lecteurs

Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro:
2 décembre 2016.

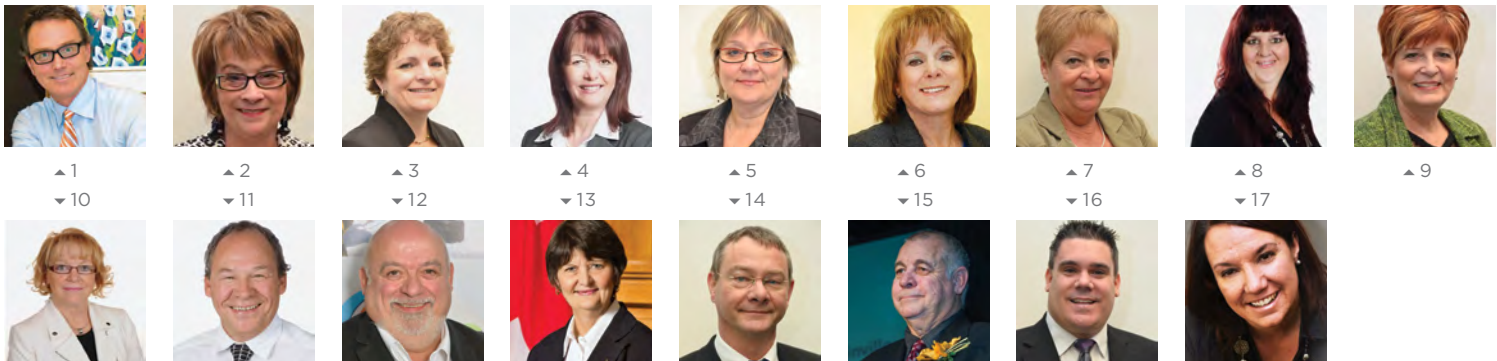
sommaire

- | | | | |
|-----------|--|-----------|--|
| 3 | NOUVEAU C.A.
Départ et arrivée au C.A. du CAMF | 15 | AÎNÉS
L'habitation des aînés, un enjeu de taille!
Agir contre l'intimidation: des pistes d'action pour les municipalités! |
| 4 | BILLET DU FORMATEUR
L'intégration d'aînés dans une équipe de bénévoles à la biblio Flaviethèque: un projet intergénérationnel | 16 | MUNICIPALITÉS
L'innovation publique à l'ère du numérique
<i>La filière du loisir culturel</i> |
| 5 | PORTRAIT D'UN MEMBRE
Rivière-Bleue, entrevue avec Marie-Jo Cormier | 18 | SAINES HABITUDES DE VIE
Des environnements municipaux favorables aux saines habitudes de vie par la politique familiale! |
| 6 | ENFANTS
La culture chez les 0-5 ans: pourquoi les initier si jeunes? Entrevue avec Marie Eykel
Des panneaux ludiques pour amuser les familles et leurs tout-petits
Première édition de la <i>Grande semaine des tout-petits</i>
Une Politique de l'enfant à Montréal
Entrevue avec Érika Duchesne
Les Québécois reconnaissent l'importance et l'implication des municipalités dans le développement des tout-petits
Partagez vos bons coups pour les jeunes de 0 à 5 ans et leurs familles | 20 | ÉTUDES ET RECHERCHES
Quand les intersections représentent des obstacles à franchir pour les piétons âgés |
| 12 | POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
Des nouvelles PFM/MADA | 21 | LES PRIX DU CAMF
Le 28 ^e Colloque: un vent de fraîcheur!
Bravo aux récipiendaires des <i>Prix du CAMF 2016</i> |
| | | 23 | À VOIR ET À LIRE + CALENDRIER |

DÉPART ET ARRIVÉE AU C.A. DU CAMF

Suite aux élections du 3 juin dernier au 28^e Colloque du CAMF à Granby, deux administrateurs ont quitté leurs fonctions, notamment M^{me} Cécile Hénault, trésorière et représentante des municipalités de 50 000 à 99 999 habitants, qui sera remplacée par M^{me} Diane Dallaire, conseillère municipale de Rouyn-Noranda dans ses fonctions de trésorière. Également, M^{me} Anny Mailloux, représentante des municipalités de 20 000

à 49 999 habitants, sera remplacée par M. Gaétan Marcil, conseiller municipal de Varennes. Aussi, nous souhaitons enfin la bienvenue à deux nouveaux administrateurs : M. Lionel Fréchette, représentant des MRC, et M. Maurice Rivest, représentant des organismes membres.



1. M. Martin Damphousse, président et représentant de l'UMQ, maire de Varennes
2. M^{me} Délicia Ritchie-Roussy, première vice-présidente et représentante de la FQM, mairesse de Murdochville
3. M^{me} Martine Gauthier, deuxième vice-présidente et représentante des municipalités de 100 000 à 499 999 habitants et plus, conseillère municipale de Saguenay, arrondissement La Baie
4. M^{me} Diane Dallaire, trésorière et représentante des municipalités de 20 000 à 49 999 habitants, conseillère municipale de Rouyn-Noranda
5. M^{me} Sylvie Beauregard, secrétaire et représentante des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants, conseillère municipale de Cowansville
6. M^{me} Lise Arsenault, représentante des municipalités de 1 à 4 999 habitants, conseillère municipale de Pointe-Label
7. M^{me} Gisèle Simard, représentante des municipalités de 1 à 4 999 habitants, conseillère municipale de Saint-Charles-sur-Richelieu
8. M^{me} Manon Desnoyers, représentante des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants, conseillère municipale de Sainte-Julienne
9. M^{me} Sylvie Messier, représentante des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants, conseillère municipale de Saint-Philippe
10. M^{me} Aline Perry, représentante des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants, conseillère municipale de Gaspé
11. M. Gaétan Marcil, représentant des municipalités de 20 000 à 49 999 habitants, conseiller municipal de Varennes
12. M. Lionel Fréchette, représentant des MRC, maire de Sainte-Hélène-de-Chester et représentant de la MRC d'Arthabaska
13. M^{me} Monique Vallée, représentante de la ville de Montréal, conseillère municipale de Montréal
14. M. Denis Casault, représentant du ministère de la Famille
15. M. Maurice Rivest, représentant des organismes membres, président de la table de concertation régionale des aînés des Laurentides
16. M. Marc-André Plante, représentant du CAMF, directeur général
17. M^{me} Isabelle Lizée, directrice adjointe, CAMF

Éditeur

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8
Téléphone: (450) 466-9777
Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca
Internet: www.camf.ca

Coordination de la rédaction et de la production

Véronique Bettez

Collaborateurs

Jacques Bergeron, Véronique Bettez, Marie-Soleil Cloutier, Marie-Jo Cormier, Érika Duchesne, Marie Eykel, Steve Fontaine, Denis Guérin, Ugo Lachapelle, Anne-Marie Legault, Sébastien Lord, France Nadeau, Menahan O'Bomsawin, Richard Paulhus, Corinne Vachon-Croteau

Correction Véronique Bettez, Anne-Marie Legault et Richard Paulhus

Conception graphique Fusion Communications & Design

Impression Imprimeries Transcontinental inc.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada
3^e trimestre 2016 **ISSN 1708-9824**



billet du formateur

France Nadeau, formatrice, CAMF

L'INTÉGRATION D'AÎNÉS DANS UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES À LA BIBLIO FLAVIETHÈQUE: UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Vous connaissez probablement déjà l'objectif principal de la démarche *Municipalité amie des aînés*: **contribuer au développement d'environnements favorables au vieillissement actif des aînés**. C'est donc avec plaisir que je vous présente aujourd'hui à titre de bénévole de la bibliothèque municipale un projet qui répond à cet objectif, qui est aussi un projet réalisé dans mon petit patelin, soit Saint-Flavien, situé dans la MRC de Lotbinière.

Chez nous, la bibliothèque municipale est une infrastructure d'une grande valeur pour la cohésion de notre communauté. Nous avons une équipe de près de 25 bénévoles de toutes générations qui voient à son bon fonctionnement. Et parmi eux, nous avons M. Jacques Auger qui, à l'heure de la retraite, est venu nous offrir ses services. Fait à noter: il a laissé le marché du travail à l'âge de 77 ans. Il fréquentait déjà la bibliothèque comme abonné et, régulièrement, on l'invitait à venir se joindre à l'équipe, ce qu'il a accepté avec plaisir et a facilité sa transition entre le marché du travail et la retraite. Son arrivée a été très bien accueillie, car il est d'un naturel taquin, il est de bonne humeur et il a un sens de l'humour remarquable... L'équipe l'a vite adopté.

Ayant une grande disponibilité, il est toujours prêt à rendre service lorsqu'on a besoin de lui. Il accueille les groupes d'écoliers du primaire qui viennent régulièrement à la bibliothèque. Pour les enfants, il est un peu comme un grand-papa souriant, accueillant et aidant. Il travaille au comptoir de prêt presque sur demande et il est toujours disposé à rendre service.

Jacques a initié Jessica, Allison et Angélique au service à la clientèle. Notre petite dernière bénévole qui s'est jointe à l'équipe au printemps dernier a 9 ans et notre ami Jacques y est pour beaucoup dans son désir de venir travailler à la bibliothèque. Jacques l'a connue alors qu'elle était à la maternelle et qu'elle venait avec sa classe fréquenter la bibliothèque une fois par mois. Par la suite, la jeune fille a accompagné sa sœur Jessica en solo pour se familiariser avec l'opération du comptoir. Notre belle Marie-Ève est venue par la suite appliquer pour devenir bénévole à son tour, afin de faire partie de l'équipe et de donner au suivant! C'est un grand plaisir pour lui de l'accompagner dans son nouveau rôle.

Jacques aime le contact avec les autres bénévoles; son rôle est valorisant puisque son implication lui permet de se sentir utile, de faire quelque chose pour les autres, de rester en contact avec le public. Il affirme que ça «garde jeune»; ayant 82 ans aujourd'hui, il a l'impression d'en avoir 28!

L'enthousiasme de Jacques est contagieux! Sa compagne Madeleine, nouvelle recrue chez les septuagénaires, songeait à la retraite également, se demandant qu'est-ce qu'elle allait faire. Elle savait qu'elle voulait rire, s'amuser, être avec des jeunes, garder l'esprit ouvert et surtout, ne pas devenir une retraitée grincheuse! Son amoureux lui a alors



▲ Luce, Madeleine, Lise et Raymonde, nos retraitées qui s'activent à préparer les nouveautés du mois

M. Jacques Auger, Jessica et Marie-Pierre Bédard



proposé de venir à la bibliothèque, lui affirmant qu'elle aimerait l'ambiance et qu'elle y trouverait des occasions de relever de nouveaux défis, d'apprendre et de rire! Chose faite, Madeleine est une bénévole très active. De la peinture, des croque-livres, le comptoir de prêt, la préparation des nouveautés mensuelles: elle répond présente!

La présence d'aînés au sein de notre équipe de bénévoles apporte une sorte d'équilibre. Leur expérience de vie enrichit les échanges, dédramatise et simplifie des situations un peu plus délicates à gérer. Les habiletés qu'ils ont développées au cours de leur vie personnelle et professionnelle sont généreusement mises au service de leurs nouveaux centres d'intérêt en tant que bénévoles altruistes.

Cette présence contribue également à atténuer les préjugés tant chez les jeunes qu'envers les aînés. Et élément non négligeable: leur présence permet de réaliser qu'une retraite n'est pas la fin d'une vie active mais le début de nouvelles aventures dans son milieu de vie.

L'intégration des aînés au sein de l'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale ainsi que dans les organismes municipaux a toujours existé chez nous. Force est de constater aujourd'hui que nous pouvons en tirer un constat positif: nous vivons dans un environnement favorable au vieillissement actif! □



La 17^e Conférence annuelle du loisir municipal de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) à Rivière-du-Loup du 5 au 7 octobre 2016

Pour vous inscrire en ligne et consulter le programme officiel et la programmation détaillée, consultez le site de l'AQLM (www.loisirmunicipal.qc.ca).

Réservez votre chambre!

Vous devez réserver votre hébergement en communiquant directement avec l'Hôtel Universel Rivière-du-Loup en composant le 1 800 265-0072. Des chambres sont encore disponibles dans quelques établissements partenaires. N'oubliez pas de mentionner le nom de l'AQLM lors de votre réservation pour avoir accès aux blocs de chambres réservés pour la conférence. Les tarifs varient selon le type d'hébergement et le nombre d'occupants par chambre.



1 300

La population de Rivière-Bleue

Membre du réseau du CAMF depuis l'adoption de sa première politique familiale il y a plus de 10 ans, la petite municipalité de Rivière-Bleue, qui compte un peu moins de 1 300 habitants, possède un répertoire impressionnant d'activités et d'événements pour ses familles. Regard sur un membre bien engagé auprès du réseau et des familles...

Entrevue avec **Marie-Jo Cormier**, directrice du Service Loisir, développement et communications

Le comité action jeunesse interpelle des élèves de 5^e et 6^e année sur des enjeux concernant la municipalité. De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un comité consultatif parrainé par la technicienne en loisir qui se réunit régulièrement et se penche sur différents projets municipaux et fait des propositions sur les programmations d'activités destinées aux jeunes. Ils sont aussi instigateurs de quelques activités dont le projet «jardin», qui se veut un partenariat avec l'équipe du jardin communautaire. Les semences ont été plantées par les élèves du comité et la parcelle a été entretenue par les enfants du camp de jour. Les légumes ont été récoltés à la rentrée scolaire et seront alors vendus à la population.

Quel partenariat a-t-il fallu développer pour la réalisation de ce projet et de quelle façon vous y êtes-vous pris ?

La collaboration de l'équipe école est indispensable pour la réalisation d'un tel projet autant de la part de la direction qu'au niveau de l'enseignant ou de l'enseignante qui doit libérer du temps de classe pour les réunions et autres travaux.

De quelle façon le comité action jeunesse contribue-t-il au développement global des enfants et à former les citoyens de demain ?

Les élèves ont alors la chance de faire partie d'un comité et d'apprendre le fonctionnement d'un organisme. Lors des deux dernières années, le conseil d'administration a été formé suite à des entrevues ou par suffrage universel. Deux situations que les jeunes auront à vivre tôt ou tard dans leur vie. Cela leur fait donc de belles expériences de vie.

Dans quelle mesure les aînés de Rivière-Bleue ont-ils pu voir leurs conditions de vie améliorées par rapport à votre participation au programme Nouveaux Horizons ?

Le programme *Nouveaux Horizons* a permis, depuis quelques années, de rénover le Club de l'Âge d'or et d'améliorer ses équipements, leur permettant de poursuivre leurs activités et d'en ajouter de nouvelles à leur programmation.

Quelles sont les actions qui ont été entreprises pour favoriser les liens inter-générationnels au jardin communautaire ?

Le projet «jardin» décrit plus haut permet aux jardiniers de transmettre leurs savoirs aux jeunes qui ont semé, entretenu et qui récolteront les légumes. Les jardiniers participent activement à toutes les phases de la culture avec les jeunes en donnant des conseils et des démonstrations ainsi qu'en les accompagnant à chacune des étapes.

Qu'est-ce que le projet Pro-Jeunes et de quelle façon contribue-t-il à l'implication des jeunes à la vie communautaire ?

Le Comité Pro-Jeunes est une table multidisciplinaire dans le secteur du Transcontinental regroupant autant le milieu scolaire, le milieu de la santé, le milieu municipal que les services communautaires. Ensemble, les différents intervenants réalisent de nombreuses actions pour l'amélioration de la qualité de vie des jeunes. Ce comité réalise aussi le *Brunch Mérites Pro-Jeunes* afin de reconnaître les enfants impliqués dans le milieu.

Comment les ados peuvent-ils occuper leur temps libre à Rivière-Bleue ?

En plus de pouvoir fréquenter la *Maison des Jeunes Pirana* qui dessert l'ensemble du secteur du Transcontinental, les ados peuvent fréquenter le complexe sportif Rosaire-Bélanger qui leur offre une panoplie d'activités sportives. Ils peuvent aussi participer à diverses activités dans le cadre de la Semaine de relâche scolaire ou encore aux sorties *sua coche* pendant l'été. La Coopérative jeunesse de services en accueil également une douzaine au cours de l'été afin de les initier au monde du travail. Ils offrent leur service à la population pour la réalisation de menus travaux et peuvent aussi apprendre les rudiments d'une coopérative.

De quelle façon les aînés peuvent-ils se remettre en forme ou maintenir leur santé à Rivière-Bleue ?

Le Club de l'Âge d'or leur offre de prendre part à différentes activités et ligues au cours de l'année. Les aînés peuvent aussi s'adonner à la marche dans la Municipalité et bénéficier de 21 arrêts avec le circuit des bancs. Le Parc intergénérationnel les accueille aussi avec son terrain de pétanque.

De quelle façon la municipalité encourage-t-elle l'autonomie des personnes aînées ?

La Municipalité fait la promotion des services offerts aux aînés. Les employés accompagnent et soutiennent les organismes dans la réalisation de leurs différents projets. Plus concrètement encore, la Municipalité offre un crédit de taxes foncières aux propriétaires qui apportent des améliorations significatives à leur bâtiment. Ceci permet donc aux aînés de demeurer plus longtemps dans leur domicile. □

LA CULTURE CHEZ LES 0-5 ANS: POURQUOI LES INITIER SI JEUNES?

Entrevue avec **Marie Eykel**

par **Richard Paulhus**, chargé de projet en valorisation, Projet petite enfance, CAMF

Marie Eykel a charmé pendant des années les tout-petits du Québec avec son personnage de Passe-Partout. Elle détient une maîtrise en art thérapie et elle est une collaboratrice de longue date du festival Petits bonheurs, le rendez-vous culturel des tout-petits.*

Vous travaillez beaucoup au festival Petits bonheurs; quel était votre rôle dans ce festival?

J'ai mis sur pied et animé plusieurs ateliers de médiation culturelle. J'ai tenté de créer une forme de médiation culturelle qui s'adressent aux parents et surtout aux mères. J'ai réalisé que l'on offrait aux enfants beaucoup de choses. Par contre, lorsqu'ils reviennent à la maison dans un milieu comme Hochelaga-Maisonneuve, un milieu moins bien nanti, parfois leurs parents ne prennent pas toujours le temps de discuter de leurs découvertes et de les valoriser. Je pense qu'il faut éveiller aussi les parents. J'ai le désir de m'adresser à des enfants et des parents qui sont dans cette situation. Le festival *Petits bonheurs* est fréquenté surtout par des CPE, des organismes voués aux tout-petits et des parents qui veulent stimuler leurs enfants. Je voulais aller rejoindre ceux qui ne se sentent pas interpellés par le festival et par la culture.

Que représente le festival Petits bonheurs pour les familles?

C'est un festival extraordinaire qui présente des spectacles de musique, de danse, de théâtre, ainsi que des ateliers qui s'adressent aux tout-petits de 0-5 ans et à leurs familles. Il est assez unique en son genre. Au début, j'étais un peu incrédule. Je ne pensais pas que nous pouvions intéresser des bébés de 6 mois à un spectacle de 30 minutes. Mais force est d'admettre que j'avais tort. J'ai assisté à un spectacle de contrebasse et xylophone; les musiciens étaient installés

derrière un demi-dôme qui servait d'unité sensorielle en émettant les vibrations provenant de la musique. Les bébés s'appuyaient sur le dôme et ressentaient toutes les vibrations. À certains moments, ils étaient attirés par la contrebasse alors qu'à d'autres, le xylophone captait toute leur attention. Ces bambins n'avaient pas peur, au contraire; ils semblaient happés par l'expérience.

Certains spectacles présentés lors du festival *Petits bonheurs* sont produits au Québec alors que d'autres proviennent d'un peu partout dans le monde, notamment d'Europe, d'Amérique du Sud et même d'Afrique. Ils amènent donc une diversité culturelle très riche. Le festival est également en lien avec d'autres festivals du même type, comme *Méli-Mômes* à Reims.

Comment définissez-vous la médiation culturelle pour les 0-5 ans?

C'est une approche qui s'adresse en premier lieu aux sens, parce ce que c'est de cette façon que les bébés se découvrent et découvrent le monde. Certains ateliers éveillent un sens en particulier alors que d'autres font appel à plusieurs sens; la médiation culturelle a pour objectif de stimuler le développement intellectuel de cette façon. Pour les tout-petits, il s'agit surtout d'une expérience sensorielle, mais pour les enfants plus âgés, nous pouvons leur proposer d'élargir le type d'expérience cognitive. Nous tentons de mettre en contact les tout-petits et leurs parents à toutes les formes d'art. Nous offrons des ateliers dans les habitations à loyer modiques et dans certaines organisations communautaires qui sont susceptibles d'être cotoyées par des enfants et des familles plus éloignés de la culture et des arts. Nous avons le désir de changer leurs perceptions quant aux bienfaits de la médiation culturelle chez les 0-5 ans. Je vous invite d'ailleurs à visionner la vidéo explicative sur le site Web du festival (www.petitsbonheurs.ca).

Quelle est l'importance de la culture dans le développement des tout-petits?

En premier lieu, selon moi la culture ce n'est pas juste les arts. C'est un mode de vie, une façon d'être, des valeurs, ce que l'on mange et bien d'autres. Nous devons bien enraciner nos tout-petits dans leur culture, celle de leur famille, de leur collectivité, et plus largement, celle de leur pays.

Je trouve important que les enfants puissent aller dans un CPE parce que cela les éveille à leur milieu et au monde et ce, particulièrement pour les enfants de familles défavorisées. De façon générale, les centres de la petite enfance favorisent le passage à la maternelle et à l'entrée à l'école. Il arrive trop souvent que des enfants ne soient pas suffisamment préparés pour cette étape de leur vie et ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas intelligents, mais plutôt parce qu'ils ont manqué de stimulation.

Bien sûr, les arts, c'est la voie royale de la culture. Un enfant qui est en contact avec diverses formes d'art a plus de chances d'être éveillé et disponible à l'apprentissage et à la découverte. Les arts favorisent le développement de l'imaginaire et de la créativité et, selon moi, de l'intelligence émotionnelle également.

Quelles sont les disciplines artistiques qui ont le plus de potentiel pour maximiser le développement des enfants?

Je ne peux pas privilégier une discipline en particulier. Cela dépend de l'âge et de l'enfant. Un enfant habile physiquement sera peut-être plus attiré par la danse alors qu'un autre préférera rester dans son coin et faire de la peinture, du dessin ou de la sculpture. C'est pour cette raison qu'il est vraiment important que nous leur offrons un large éventail de disciplines afin qu'ils puissent expérimenter et choisir une forme dans laquelle ils se sentiront à l'aise et bons dans ce qu'ils font. La pratique d'une activité culturelle permet à l'enfant de découvrir ses forces, ses faiblesses et surtout ses intérêts. Il découvre et se découvre du même coup et qui sait, cela peut faire naître une ou des passions.

Quel message ou argumentaire est le plus susceptible de convaincre les décideurs et les diffuseurs d'agir tôt dans le domaine de la culture auprès de cette clientèle?

Ils ne me croiront peut-être pas, mais à l'heure actuelle, il y a beaucoup d'études scientifiques en psychologie, en pédagogie et dans plein d'autres domaines qui prouvent, noir sur blanc, qu'un enfant stimulé au plan artistique et culturel dès sa naissance arrive à la maternelle beaucoup mieux préparé. Il faut qu'il se sente bon. Un enfant qui commence en pensant qu'il n'est pas bon peut facilement se décourager. Il ne croit pas qu'il est capable. Cela peut même mener plus tard au décrochage. Il est très difficile de les raccrocher et les coûts reliés au décrochage sont faramineux. C'est souvent des vies gâchées... C'est déprimant ce que je dis, mais c'est ça.

J'aimerais tellement que le système d'éducation en entier au Québec, du CPE à l'université, soit amélioré avec une politique cohérente qui ne change pas aux quatre ans et en fonction des élections. Je pense qu'une société qui met l'accent sur l'éducation au sens large — et cela comprend la culture et les arts — a plus de chance de voir ses jeunes réussir. Il n'y a maintenant plus de doutes sur les bienfaits du sports dans nos écoles. Pourquoi sommes-nous toujours en train de tenter de prouver que les arts et la culture sont des éléments fondamentaux dans le développement des tout-petits et des enfants? Cela fait 50 ans qu'on radote les mêmes affaires et je suis un peu déçu que nous devions encore prouver et convaincre les décideurs que ce domaine est crucial pour nos tout-petits. J'ai de la difficulté à croire que certains enfants n'auront jamais accès à la culture, surtout dans une société riche et ouverte comme la nôtre. Il faut que ces enfants et leurs familles sachent que c'est aussi pour eux.

Il est vrai que les tout-petits ne sont pas des électeurs, qu'ils ne sont pas payants. Mais à long terme, nous pourrions sauver beaucoup d'argent et de ressources. Enfin, je tente d'imaginer les belles citoyennes et les beaux citoyens qu'une réforme de ce genre pourrait engendrer. □

* *Petits bonheurs* a pris racine dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal et s'est propagé dans d'autres arrondissements. Maintenant le réseau s'étend à plus de 14 villes à travers le Québec.



DES PANNEAUX LUDIQUES POUR AMUSER LES FAMILLES ET LEURS TOUT-PETITS

par **Anne-Marie Legault**, agente de mobilisation et de liaison – petite enfance, CAMF, en collaboration avec **Steve Fontaine**, coordonnateur aux opérations, *Naître et grandir*

Avez-vous aperçu un de ces jolis panneaux lors d'une promenade au mois d'août? Conçus par *Naître et grandir*, ces panneaux ludiques ont pour objectif de permettre aux parents et à leurs tout-petits de s'amuser tout en les sensibilisant à l'importance de reconnaître et nommer les émotions.

Grâce à la collaboration de la ville de Laval, un premier panneau a été installé au Centre de la Nature de Laval à l'automne 2015. Les autorités de la ville ont confirmé que cette installation a été très populaire auprès des familles ayant visité le parc. Inspirée par cette expérience, l'équipe de *Naître et grandir* a donc sélectionné une vingtaine de municipalités de 20 000 habitants et plus à qui ils ont proposé d'héberger un panneau dans l'un de leurs espaces publics fréquentés par les jeunes familles.

« Pour *Naître et grandir*, c'est une première expérience avec les autorités municipales. Nous avons été agréablement surpris par l'engouement des villes par rapport à ce projet. Plusieurs familles québécoises pourront s'amuser avec ses panneaux et prendre des photos, tout en apprenant à nommer les émotions. Nous tenons aussi à souligner l'incalculable collaboration de l'équipe du Carrefour action municipale et famille qui a fait les premiers contacts auprès des villes. Grâce à elle, nous avons pu déployer le projet plus rapidement. » explique Geneviève Doray, directrice de *Naître et grandir*.

Dès l'automne, l'équipe de *Naître et grandir* va faire un bilan de cette activité avec les municipalités participantes. Les résultats de l'évaluation lui permettront ensuite d'envisager si la campagne des panneaux ludiques sera reconduite à l'été 2017.

Outre les panneaux, on retrouve sur le site naitreetgrandir.com de nombreux trucs et conseils simples sur l'importance du développement des habiletés sociales chez les tout-petits. Ce site est consulté par des centaines de milliers de parents tous les mois. (<http://naitreetgrandir.com/fr/dossier/habilete-sociale/>).

Rappelons que *Naître et grandir* est une des nombreuses initiatives de la *Fondation Lucie et André Chagnon*.



Amos	Parc Brunet	Laval	Centre de la Nature
Drummondville	Parc Milette	Rimouski	Parc Beauséjour
Gaspé	Halte routière Gaspé	Rouyn-Noranda	Parc Trémoy
Gatineau	Parc des Cèdres		Parc Chadbourne
Granby	Parc Daniel Johnson	Shawinigan	Parc St-Maurice
Montmagny	Parc récréatif Richelieu	Sherbrooke	Parc Lucien-Blanchard
Montréal	Parc Vaisseau d'Or		
	Parc de Normandville	St-Georges-de-Beauce	Parc des Sept-Chutes
	Parc Joseph-Robin	St-Hyacinthe	Expo St-Hyacinthe
	Parc de Sienna	Trois-Rivières	Parc Laviolette
	Parc St-Roch	Verdun	Parc Mgr. J.-A.-Richard Parc Elgar
		Victoriaville	Vélogare du Grand Tronc

PREMIÈRE ÉDITION DE LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS: DU 20 AU 26 NOVEMBRE 2016



Cet événement d'envergure nationale se veut une occasion de mettre les tout-petits à l'avant-scène de l'échiquier social et politique du Québec. Au cours de cette semaine, de nombreuses activités seront réalisées aux quatre coins du Québec. De l'information additionnelle concernant la *Grande semaine des tout-petits* sera disponible dès cet automne.

Le CAMF invite les municipalités et tous les acteurs présents au sein des communautés à adhérer aux objectifs poursuivis par cet événement :

- susciter le dialogue sur l'état de bien-être et de développement des tout-petits ;
- mettre en valeur les acteurs impliqués auprès des 0-5 ans ainsi que les actions favorables à leur développement ;
- sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la société à l'importance d'un soutien tous azimuts pour la petite enfance.

Soyez de ceux qui souligneront cet événement

Voici quelques exemples d'actions que vous pouvez réaliser :

- réserver un espace sur votre site Web pour annoncer l'événement (du matériel de communication exclusivement produit pour cet événement sera disponible en septembre) ;
- organiser, en partenariat avec les organismes et les services de garde, une marche de solidarité lors de la *Journée internationale des droits de l'enfant* le 20 novembre ;
- utiliser vos outils de communication pour diffuser et mettre en valeur ce que vous réalisez déjà pour les tout-petits ;
- adopter une résolution pour démontrer l'engagement de la municipalité à devenir une *Municipalité amie des enfants*.

Si vous désirez être davantage inspirés, nous vous invitons à consulter la Banque d'initiatives inspirantes sur le site Web du programme MAE au www.amiedesenfants.ca.

UNE POLITIQUE DE L'ENFANT À MONTRÉAL

Entrevue avec Érika Duchesne

par **Denis Guérin**, chargé de projet principal, Projet petite enfance, CAMF

Le 16 juin dernier, M. Denis Coderre, maire de Montréal, annonçait l'adoption d'une nouvelle politique de l'enfance. Cette politique, intitulée Naître, grandir, s'épanouir à Montréal: de l'enfance à l'adolescence, vise à développer le « réflexe enfant » auprès de la population montréalaise en amenant les acteurs municipaux et leurs partenaires à intensifier leurs actions, en concertation, et à les adapter aux multiples réalités des enfants de 0 à 17 ans de la métropole. Disposant d'un budget annuel de 5 millions \$, ses axes d'intervention couvrent tant la culture, les sports et les loisirs que l'alimentation et la persévérance scolaire. Entrevue avec madame Érika Duchesne, conseillère pour le district du Vieux-Rosemont et responsable de la Politique de l'enfant.

Vous avez suscité une impression positive à l'annonce de votre politique de l'enfant. D'où vous est venue l'idée de faire une telle politique et pourquoi est-elle importante pour la métropole ?

Plusieurs facteurs ont contribué à prendre cette décision. Dans un premier temps, il est important de préciser que cette politique est portée par le maire Coderre lui-même. Notre politique de la famille était arrivée à échéance et nous voulions trouver une façon concrète de renouveler notre engagement envers les familles montréalaises. Aujourd'hui, les parents doivent composer avec une multitude de responsabilités qui leur laissent très peu de marge de manœuvre. Avec cette politique, nous misons sur les enfants pour devenir la porte d'entrée vers les familles et ainsi leur apporter le soutien nécessaire.

Certaines données ont attiré notre attention et ne peuvent pas rester sans réponse. Ainsi, on dénombre approximativement 300 000 enfants à Montréal; parmi ceux-ci, 30 % vivent dans des ménages à faible revenu. Sans oublier les autres enfants qui doivent composer avec **diverses difficultés même dans des milieux plus aisés**. Vivre dans une grande ville apporte son lot de défis pour les familles et les enfants, mais nous sommes convaincus que les solutions peuvent également s'y trouver.

Mentionnons également que le processus d'accréditation pour devenir une *Municipalité amie des enfants (MAE)* a permis de constater que nous réalisons déjà plusieurs actions pour les enfants, mais qu'il était devenu nécessaire d'assurer une meilleure cohésion des actions en matière d'enfance. Cette politique va certainement nous aider à mieux structurer nos actions et permettre d'arrimer les nouveaux programmes dans une vision d'ensemble.

Montréal s'apprête à devenir Municipalité amie des enfants. Comment va s'inscrire cette reconnaissance MAE dans la mise en œuvre de votre politique de l'enfant ?

À l'évidence, la politique de l'enfant et le programme MAE partagent des objectifs et une vision similaires et ne

peuvent être dissociés l'une de l'autre. Les actions qui seront réalisées dans le cadre de la politique ne feront que confirmer la volonté de Montréal d'être une MAE. Cependant, nous croyons que la politique permettra à la Ville de jouer pleinement son rôle de facilitatrice en interpellant d'autres acteurs de la société lorsque ceux-ci souhaiteront agir pour l'enfance.

De plus, l'accréditation MAE permet à Montréal d'intégrer un réseau tant national qu'international. Un réseau où les bonnes idées et les bonnes pratiques mises en place dans d'autres villes peuvent être diffusées et reproduites, ce qui est très précieux pour alimenter l'innovation.

Pour nous, il n'y a aucun doute que ce sont deux démarches qui se complètent et qui permettront à Montréal de confirmer sa volonté d'agir pour l'enfance.

Lorsqu'on prend connaissance de la politique, on sent la volonté de la ville de travailler en partenariat et à l'échelle des quartiers avec les organismes locaux. À cet effet, comment voyez-vous leur participation dans la réalisation des actions à venir ? Et est-ce que des mécanismes sont prévus pour interpellier et impliquer les arrondissements ?

Nous voulons faire de cette politique un levier d'actions de proximité qui respecte les réalités vécues au sein de chacun des quartiers et qui interpelle les acteurs qui œuvrent directement auprès des enfants. Nous avons donc opté pour un déploiement par quartier plutôt que par arrondissement.

Lorsque l'on dresse le portrait des acteurs dans le domaine de l'enfance à Montréal, on constate rapidement qu'ils sont extrêmement nombreux et que les instances de concertation ne manquent pas. La mise en œuvre de la politique et le mouvement pour l'enfant qu'elle veut susciter nécessiteront la participation de tous dans un esprit de partenariat. Avec la politique de l'enfant, la Ville souhaite exercer un leadership et engendrer un mouvement plus large pour l'enfance parmi les acteurs présents au sein de la métropole.

Cette approche orientée vers les quartiers n'exclut pas les arrondissements. Bien au contraire, ces derniers demeurent essentiels à la mise en œuvre de cette politique puisque l'action de proximité dans la métropole passe par ceux-ci. Depuis le début du processus, cette politique a suscité beaucoup d'intérêt et de réceptivité de la part des maires d'arrondissement. Afin de confirmer leur adhésion et ainsi veiller à l'application de la politique dans le respect des compétences de chacun et du même coup veiller au respect du programme MAE, la Ville entend identifier un porteur politique et un porteur administratif pour chacun des dix-neuf arrondissements.

Dans votre vision annoncée et vos axes d'intervention, vous faites référence à la création d'environnements favorables au développement global des tout-petits. Le CAMF soutient l'idée que les municipalités font déjà des actions pour les tout-petits sans nécessairement y accoler l'étiquette. Avez-vous des exemples d'actions que la Ville réalise et qui pourront inspirer le futur plan d'action ?

Effectivement, il suffit de faire l'exercice pour constater que notre Ville réalise déjà beaucoup d'actions pour les enfants. À cet effet, nous pouvons faire référence aux mesures visant à assurer leur sécurité dans les rues et les endroits publics (p. ex. mesures d'apaisement de la circulation, corridors scolaires, etc.). Nous pouvons également mettre en évidence les efforts déployés pour créer des milieux de vie de proximité pour les enfants tels que les ruelles vertes en été et blanches en hiver, ainsi que l'aménagement des parcs. Mentionnons également que la Ville effectue, année après année, des rénovations à ses installations pour respecter les critères d'accessibilité universelle. À ces actions s'ajoutent les programmes d'accès au transport collectif tels que la gratuité pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte détenant un titre de transport valide ainsi que les multiples activités culturelles, sportives et ludiques au bénéfice des enfants.

Pour compléter le tableau des actions actuelles, il est important de mentionner que les bibliothèques sont



des milieux de vie très populaires auprès des familles. Alors que l'on pensait que le livre était devenu désuet, nos bibliothèques ont été repensées afin de les mettre au goût du jour et ainsi devenir de véritables milieux de vie et de rencontre pour les familles et les enfants. Ce sont aussi des lieux très fréquentés par le milieu scolaire. De plus, pour inciter davantage les familles et les enfants à fréquenter la bibliothèque, la Ville lance un projet pilote pour distribuer aux élèves en première année du primaire et du secondaire la carte d'adhésion à la bibliothèque. Nos prochaines actions en ce sens viseront les milieux immigrants.

En adoptant cette nouvelle politique, la Ville avait la ferme intention de mettre en valeur ce qui se fait déjà. Il faut également se servir de ces réalisations pour nous inspirer et pousser encore plus loin nos actions pour l'enfance.

Vous avez annoncé un montant de 5 millions par année pour réaliser de nouvelles actions. Pouvez-vous nous donner un avant-goût de ce que nous réservent les premières mesures qui seront annoncées à l'automne ?

Certaines actions ont déjà été annoncées lors du lancement. Ainsi, la sécurité alimentaire demeure une priorité pour la Ville. À cet effet, le *Club des petits déjeuners* se verra attribuer une partie de l'enveloppe pour financer, en partie, les projets de déploiement du programme dans 50 nouvelles écoles au cours de la prochaine année et demie, un objectif relativement ambitieux, mais réalisable selon les principaux intéressés. La mise en place de clubs des petits déjeuners au secondaire est également dans les plans de l'organisme.

Cette politique visera également à améliorer l'accès aux activités parascolaires en bonifiant l'offre, en aidant à diminuer les coûts d'inscription et en répondant aux besoins en équipement. Il est aussi prévu d'améliorer l'offre d'activités structurées pour les 13-17 ans pendant la période estivale pour ainsi combler un vide actuel dans l'offre de service.

De plus, nous offrirons la gratuité aux groupes scolaires du primaire afin de favoriser l'accessibilité à *Espace pour*

la vie (qui inclut le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique et le Planétarium Rio Tinto Alcan).

Enfin, grâce à un partenariat avec la Société de transport de Montréal (STM), la Ville offrira des titres de transport aux organismes qui offrent des activités aux adolescents. Ainsi, près de 1,2 million de titres de transport seront distribués aux enfants par l'entremise de ces organisations.

Actuellement, il m'est difficile d'ajouter d'autres annonces à cette liste. La politique est encore très jeune, il faut lui laisser le temps de se déployer dans les arrondissements et les quartiers. Mais soyez assurés qu'au cours des prochains mois, nous ferons connaître notre plan d'action ainsi que les ententes établies avec nos partenaires qui œuvrent auprès des enfants.

Le maire a également annoncé la nomination imminente d'un(e) commissaire à l'enfance. Quels seront son rôle et ses mandats ?

Le nom de cette personne est déjà connu, il s'agit de monsieur Tommy Kulczyk. Ce dernier était, jusqu'à sa nomination à la Ville de Montréal, vice-président exécutif adjoint et directeur des services d'urgence et des communications pour *Jeunesse au soleil*. Il jouit d'une solide expérience et d'une excellente réputation auprès des organismes qui seront appelés à collaborer à la mise en œuvre du plan d'action. M. Kulczyk entre en fonction ce mois-ci. Pour la Ville, il était important que cette personne soit entièrement dédiée à la coordination du plan d'action. À ce titre, il sera chargé d'effectuer un suivi auprès des différents partenaires impliqués dans l'amélioration des services pour les enfants. Son rôle l'amènera à intervenir directement sur le terrain pour créer des ponts avec les acteurs concernés, à identifier, en partenariat avec le milieu, les besoins communs, les obstacles, les services manquants ou peu accessibles ainsi que les actions porteuses qui pourraient être étendues à d'autres secteurs. Il aura également le mandat de conseiller l'administration et veiller à ce que le « réflexe enfant » transparaissent dans toutes les décisions de la Ville où cela est pertinent.

Cette politique de l'enfant n'est-elle pas l'illustration concrète d'un nouveau statut pour la métropole avec davantage de pouvoir en matière sociale ?

La Ville de Montréal est déjà très impliquée dans de nombreux dossiers sociaux tels que l'itinérance, l'immigration et le développement social en général. En démontrant cette volonté d'agir pour l'enfance, la Ville ne cache pas son désir d'obtenir un statut de métropole impliquant davantage de responsabilités sociales; toutefois, celui-ci n'est pas encore accordé. La politique se veut souple, autant pour répondre aux diverses réalités de Montréal que pour répondre aux nouveaux défis qu'engendrera le statut de métropole.

On entend souvent que les enfants sont nos citoyens de demain, mais ne sont-ils pas avant tout des citoyens à part entière d'aujourd'hui? Si Montréal a pu créer un mouvement qui invitera d'autres municipalités à confirmer leur volonté d'agir pour les enfants, le CAMF ne pourra que s'en réjouir.

Qu'ils vivent dans les grandes villes, les banlieues ou les villages, tous les enfants méritent notre attention. □

Une version condensée de *Naître, grandir, s'épanouir à Montréal: de l'enfance à l'adolescence est disponible sur le site de la Ville de Montréal à l'adresse suivante: ville.montreal.qc.ca/diversite.*



LES QUÉBÉCOIS RECONNAISSENT L'IMPORTANT ET L'IMPLICATION DES MUNICIPALITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TOUT-PETITS

par **Richard Paulhus**, chargé de projet en valorisation, Projet petite enfance, CAMF

L'Observatoire des tout-petits diffusait, lundi le 22 août dernier, les résultats de son sondage réalisé auprès de la population québécoise sur l'écart de développement existant entre les enfants des milieux favorisés et ceux des milieux les plus défavorisés au moment d'entrer à la maternelle. La population sondée était appelée à se prononcer sur les quatre grands pôles identifiés par quelque 700 personnes lors d'un événement dialogue sur les mesures les plus susceptibles d'offrir aux enfants québécois des chances égales de réussite, soit : les investissements, la prévention, la formation et la sensibilisation ainsi que la concertation. « Au final, la nécessité d'investir en petite enfance et l'importance de miser sur la prévention font consensus, tant auprès des acteurs de la petite enfance que de l'ensemble de la population québécoise », précisait Fannie Dagenais, directrice de l'Observatoire des tout-petits (voir les résultats du sondage au www.tout-petits.org).

Bien que les répondants se soient dits très préoccupés par les enjeux concernant les organismes communautaires offrant des services aux tout-petits (87%), les services de garde (77%), le logement social (82%) et le transport collectif pour contrer l'isolement comme zone potentielle de réinvestissement (76%), ce sont les mesures pour accroître les activités gratuites pour les familles défavorisées offertes par les municipalités (87%) et la mise en place d'un système de dépistage et d'intervention précoce (87%) qui ralliaient le plus grand nombre.

Des chiffres qui parlent :

- 91 % des Québécois affirment qu'il est important que la société québécoise donne davantage priorité au bien-être et au développement des enfants de 0 à 5 ans ;
- 86 % pensent que le gouvernement doit investir davantage auprès des 0 à 5 ans ;
- 79 % des acteurs croient qu'il est prioritaire d'investir dans le logement social, le transport collectif en région.

L'Observatoire a rendu disponible sur son site Web une vidéo démontrant l'importance d'agir tôt dans la vie des enfants. Les discussions autour de ce thème se sont poursuivies le 30 août dans le cadre de la première de *Les soirées Bazzo* (voir www.bazzo.tv).

Le CAMF, comme partenaire et membre du comité de direction de l'Observatoire, bénéficie grandement des données produites et ce, particulièrement dans le domaine municipal. À l'instar de l'Observatoire, le CAMF fait la promotion de l'importance du bien-être des enfants et de leurs familles et souhaite diffuser le plus largement possible les données du sondage. Les données régionales disponibles sur le site Web de l'Observatoire nous permettront de mieux connaître l'état des

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS À LA MATERNELLE

DES PISTES DE SOLUTION POUR OFFRIR AUX ENFANTS QUÉBÉCOIS DES CHANCES ÉGALES DE RÉUSSITE

1 ENFANT SUR 4 EST VULNÉRABLE À LA MATERNELLE DANS AU MOINS 3 DOMAINE DE DÉVELOPPEMENT

1 ENFANT SUR 3 (35 %) dans les milieux les plus DÉFAVORISÉS

1 ENFANT SUR 5 (20 %) dans les milieux les plus FAVORISÉS

CET ÉCART EST JUGÉ INACCEPTABLE PAR 81 % DES QUÉBÉCOIS.

CE QUE PENSENT LES QUÉBÉCOIS...

- Près de 9 QUÉBÉCOIS SUR 10 sont d'accord avec le fait d'accroître les sommes accordées aux organismes communautaires offrant des services aux familles et aux tout-petits, tels que de la stimulation précoce, des formations aux habiletés parentales, des activités d'week-end à la lecture et des services de zépi-dépannage.
- 77% des Québécois pensent également que le gouvernement devrait investir davantage dans les services de garde éducatifs, notamment les CPE.
- 82% des Québécois souhaitent voir le gouvernement investir davantage dans les logements sociaux destinés aux familles.
- 76% des répondants au sondage populationnel croient en la pertinence d'injecter de nouvelles sommes dans le développement du transport collectif à l'intérieur des grands centres urbains pour contrer l'isolement des familles.
- Dans la même logique, près de 9 QUÉBÉCOIS SUR 10 sont aussi en faveur d'offrir davantage d'activités gratuites (jeux de jour, activités de loisir, etc.) aux familles défavorisées dans les municipalités.
- 87% d'entre eux se disent favorables à la mise en place d'un système de dépistage et d'intervention précoce.
- 76% pensent que le fait d'instaurer un plan de transition structuré vers la maternelle pourrait contribuer au bien-être et au développement des tout-petits.
- 91% des Québécois affirment qu'il est important que la société québécoise priorise davantage le bien-être et le développement des tout-petits.

COMMENT CHANGER LES CHOSSES ?

Les acteurs québécois de la petite enfance ont identifié 13 pistes de solution susceptibles de réduire l'écart de développement existant à la maternelle entre les enfants des milieux les plus défavorisés et ceux des milieux les plus favorisés.

- Investir en petite enfance**
 - Investir davantage dans :
 - Organismes communautaires offrant des services aux familles et aux tout-petits
 - Services de garde éducatifs
 - Logements sociaux destinés aux familles
 - Transport collectif à l'intérieur des grands centres urbains
 - Soutiens aux municipalités pour offrir de meilleurs services à la petite enfance
 - Activités gratuites pour les familles défavorisées dans les municipalités
- Miser sur la prévention**
 - Mettre en place un système de dépistage des problèmes de développement et des mesures d'intervention précoce
 - Instaurer un plan de transition structuré pour la maternelle
- Former et sensibiliser**
 - Renforcer la formation des intervenants des organismes communautaires, des éducateurs et du personnel enseignant au préscolaire
 - Partager les pratiques gagnantes en petite enfance
 - Réaliser une campagne de sensibilisation sur le développement global des enfants
- Agir de façon concertée**
 - Encourager le dialogue et la collaboration entre les milieux préscolaires, sociaux, communautaires, municipaux et le réseau de la santé et des services sociaux
 - Partager les ressources spécialisées entre les milieux éducatifs et les milieux de la santé et des services sociaux
 - Favoriser le partage d'infrastructures et de programmes entre les municipalités et les organismes locaux

OFFRIR AUX ENFANTS QUÉBÉCOIS DES CHANCES ÉGALES DE RÉUSSITE

OBSERVATOIRE des tout-petits | Fondation Lucie et André Chagnon | www.tout-petits.org

Les données présentées proviennent de l'Enquête populationnelle sur le développement des enfants et les parents et d'un sondage populationnel réalisé par la firme Légar entre le 27 et le 31 juillet 2016 auprès de 700 Québécois pour le compte de l'Observatoire des tout-petits.



tout-petits dans les différentes localités et de bien soutenir la planification des actions municipales envers cette clientèle.

Depuis sa création en 1989, le CAMF soutient la mise en place de politiques familiales dans les municipalités du Québec et les questions entourant le milieu de vie des tout-petits est une de ses principales préoccupations. En 2009, en collaboration avec l'UNICEF, il a mis en place le programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants (MAE)*, qui fait la promotion de la participation et du respect des droits des enfants de 0 à 17 ans par les municipalités. Déjà 35 municipalités et arrondissements ont reçu l'accréditation au Québec. Elles ont mis en place de nouveaux projets, transformé leurs services, travaillé avec les acteurs jeunesse, créé un conseil jeunesse, sécurisé les rues et les boulevards, adapté leurs bâtiments et leurs parcs aux besoins des enfants et des familles, fêté la *Journée internationale des droits de l'enfant*, proposé des activités culturelles, communautaires et ludiques pour les enfants, etc. (voir *Municipalité amie des enfants* au www.camf.ca). Grâce à la volonté politique des leaders de ces communautés, les enfants sont au centre des préoccupations de la municipalité et de ses partenaires. Année après année, les membres du réseau *MAE* améliorent la qualité de vie des enfants et soutiennent le développement de leur plein potentiel.

Le CAMF, conscient de l'importance de la place des municipalités dans le développement des tout-petits, est d'avis que la seule façon de s'assurer que ces derniers et leurs familles puissent recevoir l'ensemble des services dont ils ont besoin est de favoriser la concertation et le partenariat entre les divers intervenants de la collectivité. Il est donc essentiel de lancer un appel à l'engagement collectif afin de favoriser l'agir tôt et l'égalité des chances. C'est dans cet état d'esprit qu'est né le projet pilote *Municipalités et tout-petits, une alliance gagnante*, en partenariat avec Avenir d'enfants, qui vise à favoriser les collaborations entre les municipalités et les autres acteurs de la petite enfance. Avec ce projet, nous souhaitons contribuer à la mise en place d'environnements municipaux favorables aux tout-petits et à leurs familles. Le projet vise également à favoriser le transfert des connaissances pour permettre le développement optimal des enfants de 0-5 ans dans les collectivités partout au Québec en étudiant et documentant les meilleures pratiques.

Au cours des prochains mois, le CAMF a l'intention d'utiliser les données de l'Observatoire des tout-petits afin de réfléchir et d'agir, avec ses partenaires municipaux, pour mettre en place des pistes de solutions afin d'offrir aux enfants québécois des chances égales de réussir leur entrée à la maternelle. □

Partagez vos bons coups pour les jeunes de 0 à 5 ans et leurs familles!

Dans le cadre du nouveau projet *Municipalités et tout-petits, une alliance gagnante* en partenariat avec Avenir d'enfants, le Carrefour action municipale et famille souhaite mettre en valeur les initiatives des municipalités qui travaillent à la qualité de vie des tout-petits et de leurs familles. Que ce soit à travers une offre de loisirs ou culturelle spécifique aux jeunes de 0 à 5 ans, l'aménagement de parcs ou d'espaces publics pour cette clientèle, des activités de lecture à la bibliothèque ou des partenariats dynamiques avec des organismes de votre territoire qui travaillent auprès des tout-petits, nous souhaitons en attendre parler.

Vous pouvez faire parvenir vos initiatives par courriel à amlegault@camf.ca en indiquant *Bons pour les tout-petits* dans le titre du courriel. Une personne de l'équipe petite enfance du CAMF communiquera avec vous pour compléter l'information nécessaire. □



DES NOUVELLES PFM/MADA

Au cours des dernières années, les programmes de soutien aux politiques familiales et aux démarches *Municipalités amies des aînés* ont connu un tel engouement que le ministère de la Famille peine à accepter tous les projets soumis lors des appels. Ainsi a-t-on pu voir revenir en simultané l'appel de projets pour les deux programmes récemment, soit celui de soutien aux politiques familiales et celui de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Voici les municipalités et MRC qui ont récemment lancé une nouvelle politique familiale ou une démarche MADA, ou qui ont renouvelé leur plan d'action ainsi que quelques mesures se trouvant dans celui-ci; vous retrouverez leur politique familiale en ligne sur notre site Web, au www.carrefourmunicipal.qc.ca. Pour cette édition d'automne du magazine, nous vous présentons en détail une mesure du plan d'action d'une de ces municipalités: **Princeville**.



Princeville (PFM) (Centre-du-Québec) 5 902 habitants

- Ajouter une balançoire pour personne à mobilité réduite
- Revoir et bonifier les jeux d'eau
- Développer une application mobile pour connaître les activités et les événements à Princeville
- Implanter des bornes de recharge pour voiture électrique au centre-ville
- Présenter un cinéma extérieur (centre-ville)

Dans le nouveau plan d'action 2016-2018 de sa politique familiale, la ville de Princeville, qui compte 5 902 habitants, avait comme mesure d'instaurer une balançoire adaptée pour les enfants à mobilité réduite (voir photo). La municipalité peut être fière d'avoir déjà accompli cette mesure et prévoit en installer dans les autres parcs de la municipalité.

Cette mesure provenait d'une demande d'une résidente qui avait peine à laisser son fils, atteint d'une anomalie chromosomique, jouer dans les modules du parc. La balançoire, munie d'un soutien dorsal et d'une courroie rigide, permet aux enfants avec une déficience musculaire de profiter du module en toute sécurité. Plusieurs villes se sont dotées de tels dispositifs, telles que Victoriaville, Sherbrooke, Varennes et Drummondville, mais l'Association des personnes handicapées de l'Érable espère que cette ouverture en inspirera d'autres.

Lambton (PFM/MADA) (Estrie) 1 563 habitants

- Valoriser l'implication et la réussite des jeunes dans leur milieu de vie
- Assurer un suivi auprès de la population des travaux du comité de recrutement des médecins
- Développer une stratégie de diversification économique

MRC Les Basques (PFM) (Bas-Saint-Laurent) 8 860 habitants

- Favoriser l'adaptation et l'intégration des clientèles spécifiques – en perte d'autonomie
- Sensibiliser et inciter les municipalités à aménager et à préserver des espaces verts et boisés en fonction d'une utilisation à caractère familial
- Développer la fierté régionale et le sentiment d'appartenance des jeunes et faciliter leur retour dans le milieu
- Favoriser l'accessibilité et l'intégration des familles comptant une ou des personnes avec des limitations aux activités culturelles et de loisirs disponibles sur le territoire

Price (PFM/MADA) (Bas-Saint-Laurent) 1 666 habitants

- Favoriser le caractère intergénérationnel des services sportifs, culturels et de loisirs offerts par la municipalité et ses partenaires
- Soutenir les projets de logements à prix modique pour les familles et les aînés
- Favoriser l'implication des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté

Windsor (MADA) (Estrie) 5 405 habitants

- Mobiliser les jeunes et favoriser leur participation citoyenne en les impliquant au sein de projets multigénérationnels
- Développer une philosophie *Pensez et agir famille/aîné* au sein des services municipaux
- Offrir une gamme d'activités familiales, sportives, culturelles, communautaires et de loisirs dans un souci d'accessibilité, particulièrement pour les familles et les aînés à revenus plus limités, de flexibilité facilitant la conciliation travail-études-famille et de maintien de saines habitudes de vie

Sept-Îles (MADA) (Côte-Nord) 25 591 habitants

- Encourager la mise sur pied de comités de résidents dans chacune des résidences pour personnes aînées
- Promouvoir l'utilisation de la ligne téléphonique 811 – Info Santé
- Évaluer le potentiel et l'intérêt de promouvoir et d'encourager la construction de maisons intergénérationnelles



Pour connaître plus de mesures, consulter les politiques familiales et les politiques des aînés sur le site Web du CAMF au www.camf.ca et consulter la Banque des 1001 mesures au www.1001mesures.ca.

Boileau (MADA) (Outaouais) 368 habitants

- Identifier et cartographier les personnes isolées, à risque ou en perte d'autonomie
- Publiciser une navette de covoiturage régulière vers les destinations d'intérêt
- Fusionner les coûts reliés aux communications des activités de loisirs pour plusieurs villages

Saint-Damase-de-L'Islet (MADA) (Chaudière-Appalaches) 595 habitants

- Organiser au maximum quatre activités annuelles sous forme de souper conférence ou autre forme
- Proposer des cours de danse gratuits
- Créer un groupe de cuisine collective

Leclerville (PFM/MADA) (Chaudière-Appalaches) 482 habitants

- Mise sur pied d'une « popote » qui fournit à l'occasion ou sur une base plus régulière des repas équilibrés aux personnes seules
- Élaborer une liste des étudiants qui effectuent des travaux légers (gazon, peinture, pelletage, etc.)
- Rendre disponible un local permettant l'échange ou la vente de vêtements, de jeux, d'équipements sportifs, d'artisanat, etc.
- Installer au terrain de jeu ou intégrer lors des fêtes publiques des activités destinées aux adolescents

Montmagny (PFM) (Chaudière-Appalaches) 11335 habitants

- Initier des activités réunissant les jeunes et les aînés afin de favoriser la transmission des savoirs
- Conserver le rabais applicable à l'inscription du 2^e enfant et plus d'une même famille aux camps de jour
- Munir tous les bâtiments municipaux de défibrillateurs (DEA)

Sainte-Béatrix (MADA) (Lanaudière) 1 883 habitants

- Se doter d'un ascenseur pour accéder au deuxième étage du pavillon du village
- Demander aux pompiers de maintenir le programme de visite de prévention lors de situations d'urgence
- Embaucher une ressource dynamique responsable des loisirs et de la culture, qui développera des activités pour toutes les catégories d'âge
- Poursuivre les démarches pour obtenir un service Internet et cellulaire plus rapide et plus accessible financièrement

Sainte-Marcelline-de-Kildare (MADA) (Lanaudière) 1 607 habitants

- Mettre sur pied une maison des aînés, ouverte en semaine avec café des Gueulards, cuisines collectives, tables, goûters légers, jeux, journaux, etc.
- Offrir des cours de secourisme annuellement aux aînés de la municipalité
- Assurer les représentations pour le maintien et l'adaptation des services de l'infirmière en milieu rural

La Macaza (PFM/MADA) (Laurentides) 1 036 habitants

- Établir un plan stratégique visant à traduire et à concrétiser les valeurs et la vision de la Municipalité
- Promouvoir les ateliers d'horticulture, afin de favoriser les liens entre les familles et les aînés, développer un sentiment de communauté et inspirer la beauté
- Faire connaître l'histoire et l'héritage culturel des différentes ethnies de La Macaza
- Favoriser les visites d'amitié auprès des aînés isolés

Notre-Dame-de-Laus (PFM/MADA) (Laurentides) 1 448 habitants

- Créer un espace vert avec modules d'exercices intergénérationnels
- Collaborer à la création d'activités hivernales au parc régional du Poisson Blanc
- Développer un logo et/ou un slogan rassembleur pour les activités et communications réunissant la municipalité et les organismes partenaires
- Mettre sur pied une pièce de théâtre par et pour les aînés
- Sensibiliser la population sur les formes de mauvais traitements auprès des aînés

Rosemère (PFM/MADA) (Laurentides) 14 337 habitants

- Développer des activités pour les jeunes familles à la bibliothèque et offrir des heures d'ouverture qui répondent aux besoins des familles (horaires plus souples, ouverture lors de jours fériés, etc.)
- Prévoir des spectacles pour enfants dans la programmation culturelle de la Ville
- Créer et afficher sur notre babillard électronique une liste de jeunes ayant passé le cours de gardiennage averti
- Offrir gratuitement un bac de récupération supplémentaire aux familles nombreuses
- Maintenir le programme *Une naissance, un arbre*

Saint-Stanislas-de-Kostka (mise à jour PFM/MADA) (Montérégie) 1 600 habitants

- Promouvoir les avantages du service de transport du *Taxibus*
- Lancer une campagne de séduction auprès des commerçants de la grande région
- Relancer le programme *Parents-Secours*
- Implanter une campagne de civisme

L'Île-Verte (PFM/MADA) (Bas-Saint-Laurent) 1 364 habitants

- Organiser une fête ou un événement particulier pour souligner l'apport des bénévoles de la communauté
- Organiser une fête pour les nouveaux arrivants et trouver une façon originale d'accueillir les nouveaux-nés
- Implanter une campagne annuelle de nettoyage des berges, petits cours d'eau, aires boisées, bordure du fleuve et espaces publics en favorisant la participation intergénérationnelle
- Créer un guide touristique pour la Municipalité

Granby (MADA) (Montérégie) 66 535 habitants

- Annoncer les activités pour les aînés sur les panneaux électroniques de la Ville
- Maintenir et faire la promotion du service d'accompagnement Carrefour d'information aux aînés (action à définir à chaque année avec le responsable et le comité de suivi MADA)
- Élaborer un plan de formation pour les divers intervenants du milieu en matière de service à la clientèle auprès des aînés
- Concevoir une accréditation *Ami des Aînés* pour les entreprises qui offrent un service à la clientèle répondant aux besoins des aînés

Degelis (MADA) (Bas-Saint-Laurent) 2 958 habitants

- Initier la formation d'une chorale ou d'un ensemble de musique intergénérationnel
- Offrir des formations aux personnes aînées, afin de les familiariser avec les technologies financières
- Mettre en place des défis actifs dans les résidences et créer un club de marche adapté au rythme des personnes aînées
- Inviter les personnes aînées à s'investir en tant que bénévoles

Saint-Marcellin (PFM/MADA) (Bas-Saint-Laurent) 348 habitants

- Mettre à la disposition des citoyens un jardin communautaire dans la municipalité
- Examiner la possibilité d'organiser un service de covoiturage entre les citoyens de la municipalité
- Mettre en place des projets favorisant le parrainage entre les enfants, les adolescents et les aînés

Victoriaville (mise à jour PFM / MADA) (Centre-du-Québec) 45 309 habitants

- Maintenir l'activité annuelle *Chef pompier d'un jour*
- Maintenir la clinique de vérification de l'installation des sièges d'auto pour enfants
- Faire connaître les lieux d'allaitement

Drummondville (MADA) (Centre-du-Québec) 75 091 habitants

- Mettre en place un comité dont le mandat serait d'identifier les lacunes et de proposer des solutions pour répondre aux besoins des aînés en matière d'habitation
- Étendre les services de la bibliothèque (prêt de documents), hors des murs, pour les personnes aînées
- Maintenir la collaboration aux activités réalisées par le travailleur de milieu du Centre d'action bénévole Drummond

Saint-Wenceslas (PFM) (Centre-du-Québec) 1 096 habitants

- Promouvoir le programme musique-études à l'école Jean-XXIII
- Promouvoir les ateliers de vitalité intellectuelle *Musclez vos méninges*, organisés par la Fadoq
- Offrir une programmation d'activités diversifiées au niveau culturel :
 - bistro littéraire;
 - conférence avec une auteure à la bibliothèque;
 - conférence sur l'horticulture.
- Remboursement d'une partie des frais des non-résidents pour les inscriptions au hockey mineur



L'HABITATION DES AÎNÉS, UN ENJEU DE TAILLE!

Parmi l'ensemble des champs d'intervention abordés dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*, l'habitation est l'un de ceux qui présentent des besoins criants. Plusieurs résidences privées pour aînés ont vu le jour au cours des dernières années. Ces résidences sont souvent équipées de nombreuses infrastructures : piscine intérieure, salle de cinéma, tables de billard et bien plus. Évidemment, tout cela a un coût se reflétant dans le prix des loyers que de nombreuses personnes ne peuvent se permettre. Dans d'autres milieux, souvent plus en ruralité, les aînés doivent quitter leur municipalité par manque de ressources et d'alternatives en matière d'habitation. Ces aînés ayant souvent vécu toute leur vie dans leur village se retrouvent parfois bien vulnérables dans une ville qui n'est pas la leur. Quelle option reste-t-il alors pour les aînés et comment la municipalité peut contribuer à offrir de nouvelles possibilités à leurs citoyens aînés ?

Projet QADA du CAMF et du CDRV

À l'écoute des préoccupations des municipalités concernant l'habitation des aînés, le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en partenariat avec le Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV) du CIUSSS en Estrie, a déposé un projet dans le cadre du programme *Québec ami des aînés (QADA)* du Secrétariat aux aînés intitulé *Vivre chez soi dans sa communauté pour les aînés du Québec : des projets inspirants*. L'objectif principal du projet est d'améliorer la connaissance et la compréhension des acteurs de la communauté quant à leurs rôles et à leurs capacités d'agir pour répondre aux enjeux en matière d'habitation en présentant des formules d'habitation innovantes. Les projets en habitation sont souvent de longue haleine et pour lesquels il faudra mettre à profit les ressources et expertises de plusieurs acteurs pour arriver à des résultats. Les outils réalisés dans le cadre de QADA permettront aux municipalités qui le souhaitent d'amorcer une réflexion et un dialogue pour en arriver à des solutions durables. Au début de l'automne, le matériel produit dans le cadre du projet sera mis à l'épreuve auprès de certains comités MADA.

En effet, lors d'une rencontre animée par l'un des formateurs du CAMF, les membres du comité visionneront l'une des vidéos de sensibilisation produite dans le cadre du projet. Une première capsule vidéo a été tournée à *La Brunante*, la première coopérative d'habitation pour les 75 ans et plus, située à Racine, une petite municipalité en Estrie,



tandis que l'autre capsule a été réalisée au Faubourg Jean-Marie-Vianney, un OSBL d'habitation d'une centaine d'unités adjacentes au centre des aînés de Gatineau. Ces deux modèles permettront d'inspirer autant les milieux urbains que ruraux. Le formateur présentera également aux participants diverses données touchant l'habitation qui permettront d'alimenter les discussions du comité sur l'habitation des aînés. Ces informations seront présentées plus en profondeur dans le cahier du participant qui sera remis à la fin de la rencontre. Ce cahier comprendra des données sur l'habitation des aînés, la présentation de différents modèles innovants avec des exemples québécois concrets, les informations pertinentes à recueillir pour se faire un portrait complet de l'habitation des aînés de votre territoire et bien plus ! L'évaluation de ce projet d'expérimentation d'une durée d'un an permettra de peaufiner la documentation ainsi que l'élaboration d'une stratégie de déploiement pour l'ensemble du Québec.

Enfin, le 11 novembre prochain, le CAMF organisera, dans le cadre de son projet QADA, une journée thématique sur l'habitation des aînés. Vous êtes tous conviés

à Brossard pour cet événement gratuit. Il s'agira d'une occasion unique d'échange et de partage sur cet enjeu qui interpelle de nombreuses municipalités. □

Plus d'information sur l'événement seront disponibles au www.camf.ca.

Tournée de la SHQ

Si la thématique de l'habitation des aînés vous intéresse, sachez que la société d'habitation du Québec (SHQ) a amorcé cet été une vaste tournée de consultation dans le but d'améliorer les programmes de soutien au développement de projets d'habitation tel qu'Accès Logis Québec. Il s'agit d'une occasion unique pour les municipalités de faire entendre leur point de vue sur les difficultés et les possibilités de solutions pour faciliter le développement de projets. Il est possible de participer à l'une des rencontres organisées pour exprimer son point de vue ou encore de le faire en complétant un formulaire en ligne. □

Pour tous les détails, consultez le site Internet de la SHQ :

http://www.habitation.gouv.qc.ca/consultation_2016.html

AGIR CONTRE L'INTIMIDATION : DES PISTES D'ACTION POUR LES MUNICIPALITÉS!

Le CAMF alimente régulièrement sa *Banque des 1001 mesures*. Il s'agit d'un répertoire de plus de 5 000 mesures, réparties par thème, issues de plans d'action de plusieurs politiques familiales municipales. On y retrouve d'ailleurs des descriptions et des liens externes pour certaines mesures afin d'en faciliter la compréhension et de trouver des exemples d'application concrète. Le ministère de la Famille a récemment répertorié une liste d'actions provenant de la *Banque des 1001 mesures* en lien avec des initiatives que peuvent mettre en place les municipalités pour contrer l'intimidation. En voici quelques exemples.

- Planifier une formation adaptée et continue pour les policiers municipaux en regard d'une approche auprès des personnes victimes d'intimidation.
- Procéder à l'élaboration ou à la relance d'un projet de surveillance des parcs et des quartiers de la municipalité en collaboration avec les services de police (de 18 h à 22 h, par exemple).
- Faire la promotion de la non-violence, du respect de la personne et de la lutte contre l'intimidation dans les lieux publics gérés par la municipalité (arènes, terrains de jeux, parcs municipaux, etc.).
- Offrir des formations ou du matériel de formation dédié aux employés municipaux pouvant être témoins d'actes d'intimidation (moniteurs de camp de jour, intervenants en loisir, etc.).

- Initier un programme de soutien aux victimes d'intimidation en fonction des réalités des quartiers.
- Faire une campagne de sensibilisation sur le caractère éventuellement criminel de certains gestes d'intimidation et des conséquences légales qui y sont associées par des rencontres avec les citoyens, en collaboration avec le service de police.
- Prévoir des chroniques récurrentes sur la lutte contre l'intimidation dans le bulletin municipal et sur le site Web de la municipalité.
- Soutenir la venue de travailleurs de rue afin, notamment, d'atténuer les problématiques concernant l'intimidation.
- Doter la municipalité d'une politique de prévention et d'intervention en matière de violence, d'agression sexuelle et d'intimidation (processus de filtrage des bénévoles et du personnel, code d'éthique, etc.). □

Pour accéder à la Banque des 1001 mesures : www.1001mesures.ca



municipalités

Véronique Bettez, agente aux communications et à la vie associative, CAMF



L'INNOVATION PUBLIQUE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Quelle est la place de la fonction publique et de la présence de l'état dans la pérennité de l'innovation ? Quand doit-on, en tant qu'instance municipale et gouvernementale, prendre du recul et quitter ce processus d'innovation ? À l'ère du numérique, une nouvelle norme de la fonction publique fait son apparition dans tous les pays : les yeux sont rivés sur celle-ci avec toute la pression que cela peut engendrer. Les nouveaux cadres de performance sont désormais à l'échelle mondiale ; maintenant on ne doit plus se comparer avec les municipalités alentour, mais bien avec les municipalités du monde entier. Les administrations de la fonction publique cherchent de plus en plus à avoir la confiance des citoyens, et ceux-ci sont de plus en plus exigeants en ce qui concerne la divulgation et la transparence de l'information ainsi que la vitesse de réponse. La notion de données privées est différente d'une génération à l'autre, les jeunes tenant moins en compte la privatisation des données que les moins jeunes. Comment s'en sortir avec ces nouvelles données et ces nouvelles technologies qui inondent, à la vitesse de la lumière, cette nouvelle réalité ?

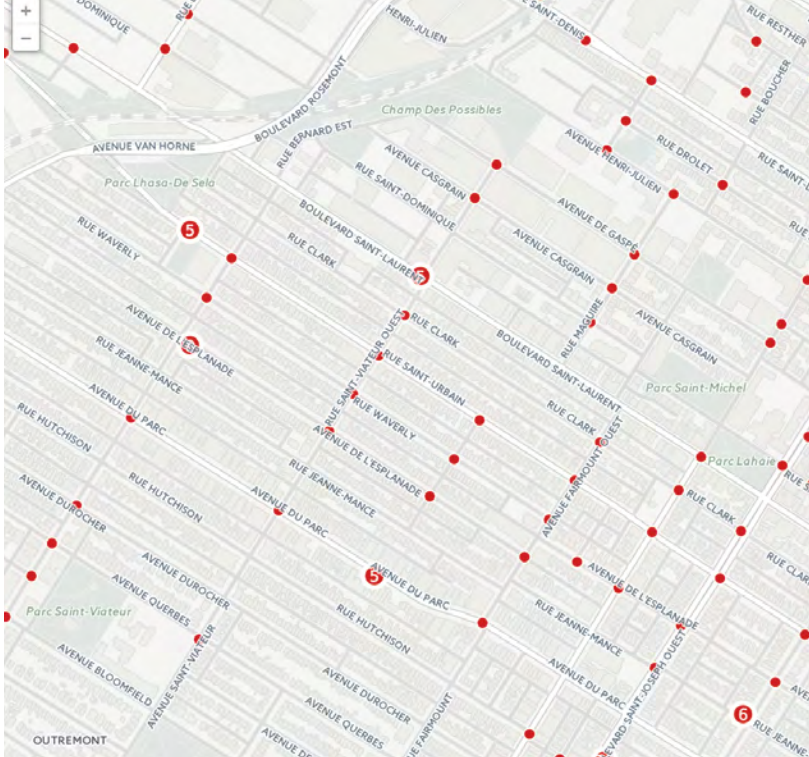
Selon un sondage Deloitte portant sur l'innovation dans la fonction publique¹, les hauts fonctionnaires du Canada croient que ce sont les cinq éléments suivants qui influenceront le plus l'administration publique au cours des prochaines années en terme d'innovation.

- 1 **L'analytique avancé.** Le fait de prendre une somme de données et de lui appliquer un algorithme. Plusieurs applications sont possibles, telles que la lutte contre la fraude, la gestion des dossiers numérisés, grâce au triage et au ciblage (communiquer la bonne information à la bonne personne), ou la recherche de sources de financement disponibles.
- 2 **Le Web et les applications mobiles.** Ils représentent un coût faible par rapport à la communication papier pour rejoindre la population.
- 3 **Les médias sociaux.** Ils favorisent la confiance envers la population. Les villes ont beaucoup d'information à transmettre et c'est une communication à faible coût.
- 4 **Les données libres (en ligne).** Elles favorisent la transparence et la participation citoyenne tout en réduisant les coûts. Elles nécessitent généralement un portail qui permettra de télécharger des données ouvertes pour les retravailler et créer de nouveaux produits ou services, en prenant en considération l'apport des gens.
- 5 **Le SaaS et l'infonuagique.** Accès via un réseau de télécommunication, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées

configurables. Cela permet de libérer les équipes internes pour favoriser le développement de nouveaux services, communications, etc.

Toujours selon le sondage, ce qui ressort parmi les résultats est que les priorités concernant les programmes et les politiques vont dans le sens de nouvelles prestations de services et du « libre-service ». Mais on ne peut offrir de nouveaux services sans tenir compte des mesures d'austérité et des contraintes budgétaires auxquelles les municipalités font face. Un constat s'impose néanmoins ; l'administration publique et les citoyens veulent la même chose : de l'efficacité. Et au sein de la municipalité, l'innovation viendra répondre à ce besoin, cette tendance à vouloir être davantage efficace dans les décisions et les actions. En ce sens, Mathieu Courtat, de la firme Deloitte, explique que « si les relevés de compteur sont remplacés par des compteurs intelligents, si les facteurs sont remplacés par des boîtes aux lettres communautaires, si les bureaux d'immigration à travers le monde sont remplacés par un formulaire sur Internet, c'est que l'Administration cherche à la fois à percevoir les bénéfices financiers émanant de ces changements de processus, à transférer la responsabilité de la prestation au citoyen, de façon à lui donner plus d'autonomie, et en même temps, comme il y a passage au numérique, à mieux mesurer les résultats ».

Pour les familles du Québec, l'innovation publique nécessite de prendre en considération la nature changeante des modèles familiaux et de leurs besoins, et représente



OpenData, ou données ouvertes sur les entrées par effraction dans un quartier de la ville de Montréal.

un engagement du gouvernement à adopter de nouvelles idées et de nouvelles formes de prestation de services pour y répondre. Elle requiert une efficacité dans les processus car elle implique l'optimisation des ressources en faisant appel à la participation citoyenne. L'innovation à l'ère du numérique représente un changement de paradigme qui peut faire peur car elle implique un niveau de sécurité optimal et une plus grande tolérance au risque. Il faut également prendre en considération que pour mener un projet démocratique basé sur la participation citoyenne, il faut que tous aient accès et soient aptes à utiliser les outils numériques, ce qui représente un enjeu chez les aînés. Mais au final, elle favorise l'émergence de l'intelligence collective et une relation plus directe avec le citoyen.

Plusieurs contraintes s'imposent dans l'innovation publique numérique; tel que mentionné au début, jeunes et moins jeunes n'ont pas la même perception de sécurité numérique. Les citoyens n'ont pas non plus tous les mêmes connaissances pour collaborer par le biais de données ouvertes. Il doit inévitablement s'établir un rapport de confiance, tout comme un rapport de marque qui s'établirait avec des consommateurs. De la même façon, l'administration publique doit encourager l'innovation, instaurer un leadership et établir une culture du changement, auprès de ses équipes mais aussi auprès de la population. D'où l'importance d'offrir des formations en continue et d'encourager le perfectionnement des connaissances.

Enfin, qui dit innovation ne veut pas nécessairement dire nouvelles technologies. Certes, les nouvelles technologies peuvent améliorer l'efficacité des actions de la municipalité et grandement faciliter le travail des différents services municipaux, mais l'innovation dans la façon de faire et de penser peut également donner de très bons résultats. Pensons, par exemple, à l'adoption d'une stratégie de partage d'initiatives citoyennes que les gouvernements consulteraient pour prendre leurs décisions, ou encore à l'adoption d'une politique de données ouvertes pour permettre aux citoyens de faire évoluer une idée.

Quelques exemples d'innovation publique

Des guichets d'accès et des prêts d'appareils numériques

Une municipalité peut, par exemple, donner accès à des appareils numériques qu'on ne pourrait pas acheter, comme des tablettes en utilisation libre pour les familles à faible revenu. En plus d'aider les familles à avoir accès à ces appareils numériques, ces guichets d'accès ou de prêts (ou de location) représentent la base de l'écoconception: la consommation se fait par la location au lieu du consommer-jeter. Elle permet donc de soutenir le développement durable par la même occasion.

La réalité augmentée au service du patrimoine culturel et historique

Plusieurs municipalités, dont Québec, Montréal et La Prairie, offrent des parcours immersifs utilisant le multimédia, grâce à des applications qui permettent d'afficher du contenu et des éléments virtuels à la réalité observée via un téléphone intelligent ou une tablette numérique. Cette réalité augmentée permet donc d'ajouter des éléments d'information à ce que l'utilisateur voit ou, comme c'est le cas de l'application *BaladoDécouverte* de La Prairie, du son et des présentations d'images et de vidéos pour expliquer les différents lieux au fur et à mesure que les utilisateurs se promènent dans la ville, grâce à la technologie GPS. L'application *Montréal en histoire* propose quant à elle un voyage immersif dans le temps et l'espace grâce à une technologie d'iconographie en réalité augmentée. Les utilisateurs peuvent ainsi voir apparaître, à travers leur tablette, une image de la Banque de Montréal du Vieux-Montréal en 1817 ou encore, une animation représentant une scène de la vie quotidienne à la basilique Notre-Dame en 1736, puis en 1824, simplement en plaçant l'appareil devant ces endroits patrimoniaux. D'un point de vue pédagogique, la réalité augmentée possède un potentiel infini pour apprendre l'histoire aux enfants, suscitant leur imagination et captant leur intérêt.

Évaluation des actions: des outils à portée de main

Avec ce que l'on nomme les *OpenData*, ou données ouvertes, il est désormais possible d'établir sur une carte interactive les quartiers d'une municipalité où il y a eu le plus d'entrées par effraction. C'est le cas notamment de la Ville de Montréal, grâce aux données récemment rendues publiques par son service de police (SPVM).

Ces données ont été publiées dans le but de rendre les citoyens plus attentifs et de mieux connaître leur quartier. De la même façon, il est possible de répertorier toute donnée qui peut informer le citoyen concernant sa sécurité: intersection où il y a eu le plus d'accidents, quartiers où il y a eu le plus d'incendies, etc. Il s'agit d'un outil où les citoyens sont amenés à collaborer en étant plus attentifs envers leurs concitoyens dans une optique de sécurité publique. Pour la municipalité, l'outil peut représenter un indicateur des endroits où une intervention est à prescrire, comme une campagne de sensibilisation aux traverses piétonnes, dans le cas d'une intersection prédisposée aux accidents. L'outil peut également servir à évaluer les résultats d'un plan d'intervention, comme dans les exemples mentionnés, c'est-à-dire pour une campagne de sensibilisation, par exemple en comparant le nombre d'accidents avant et après la campagne.

Conclusion

Les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies sont illimitées pour les municipalités. Il suffit de regarder les innovations publiques partout dans le monde pour comprendre que nous nous dirigeons vers une économie du savoir, basée sur l'autonomie et la collaboration. Sans confondre invention et innovation, il faut savoir reconnaître les bonnes idées des autres et les faire évoluer. Mais pour réellement instaurer une culture de l'innovation au sein de nos municipalités, il faut garder en tête que cette innovation se fera par le biais du collectif. Le rôle de la collectivité doit être mis de l'avant plutôt que celui de l'individu. Lorsqu'on privilégie la performance individuelle plutôt que collective, on oublie des détails. Et malgré qu'administration publique et citoyens recherchent l'efficacité, celle-ci doit rester la fin et non le moyen. Rechercher l'efficacité dans l'innovation elle-même risque d'engendrer découragement et abandon. Lorsqu'on innove, on expérimente et parfois des ajustements sont nécessaires. Mais en plaçant l'innovation publique au service de la collectivité, l'ère du numérique sera inclusive et elle profitera donc à l'ensemble de la communauté. □

1 SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE. 2011. «L'innovation au gouvernement? Entretien avec de hauts fonctionnaires du Canada», *Forum des politiques publiques*, Ottawa. [En ligne] [<https://www.pppforum.ca/sites/default/files/11-916G%20PS%20PPF%20Innovation%20Strategy%20Report%20FR%20FINAL%20WEB.pdf>] (consulté le 8 août 2016).



L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) a lancé plus tôt cette année *La filière du loisir culturel*, un portail interactif conçu pour favoriser le partage d'expériences et de projets inspirants en matière de loisir culturel municipal. *La Filière* offre la possibilité aux gestionnaires et aux responsables des loisirs de partager leurs initiatives directement sur la plateforme en «épinglant» des images et du texte sur un tableau virtuel, un peu à la manière du site *Pinterest*. Les administrateurs municipaux sont donc invités par la suite à consulter les différents projets en matière de loisir culturel partout à travers le Québec et de s'en inspirer pour leurs projets municipaux.

Le portail a été conçu à la suite d'un sondage effectué par l'AQLM concernant les besoins des municipalités en général et des services de loisirs en particulier en matière de loisir culturel. Les résultats du sondage révélaient ainsi un besoin quant au partage d'idées et d'initiatives pour et par les municipalités. On y retrouve, entre autres, la section *Des idées et des outils*, destinée à aider les municipalités à bâtir leur propre programmation de loisir, à créer des événements et à collaborer avec leur milieu. La section *Références*, quant à elle, propose une panoplie de portraits statistiques régionaux en culture et plusieurs études sur les pratiques culturelles. □

Pour en savoir plus, consultez *La filière du loisir culturel* au www.loisirculturel.ca.



saines habitudes de vie

Menahan O'Bomsawin,
chargée de projet en saines habitudes de vie, CAMF



DES ENVIRONNEMENTS MUNICIPAUX FAVORABLES AUX SAINES HABITUDES DE VIE PAR LA POLITIQUE FAMILIALE!

État de situation de la *PFM en forme* après cinq ans

Depuis maintenant cinq ans et grâce au soutien de Québec en Forme, le CAMF offre aux municipalités du Québec l'opportunité d'intégrer encore plus la notion des saines habitudes de vie (SHV) dans le cadre de l'élaboration de leur politique familiale par le biais du projet *PFM en forme*. L'objectif principal de ce projet est de favoriser la création d'environnements favorables aux familles, mais également aux saines habitudes de vie. En d'autres mots, le CAMF souhaite soutenir les municipalités pour qu'elles **contribuent à ce que les familles bougent plus et mangent mieux**.

Sur une belle lancée

Jusqu'à maintenant, plus de **250** municipalités au Québec se sont engagées à intégrer davantage les saines habitudes de vie à leurs réflexions en comité-famille en vue d'élaborer ou de mettre à jour leur politique familiale. Pour le CAMF, il s'agit d'une belle réussite. On retrouve d'ailleurs sur le site Web du CAMF un répertoire de plans d'action PFM dont plusieurs intègrent les saines habitudes de vie afin d'inspirer les municipalités.

Des partenaires qui font la différence

Le projet *PFM en forme* ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans le soutien des nombreux partenaires du CAMF, qui offrent des **outils, des leviers et de l'expertise** permettant de faciliter la mise en œuvre des mesures SHV-Famille. On retrouve d'ailleurs sur le site Web du CAMF, dans la section *Politique familiale municipale/ PFM en forme/ Expertise utile* une liste de plusieurs partenaires. On peut compter parmi les grandes valeurs ajoutées à l'accompagnement *PFM en forme* la collaboration de répondants SHV locaux, présents partout au Québec, qui peuvent soutenir et accompagner les municipalités dans leur cheminement en vue de favoriser un plus grand nombre de mesures menant à l'adoption de saines habitudes de vie dans les plans d'action PFM.

Un moteur de recherche pour une expertise SHV dans votre région

Dans le but de faciliter les liens entre les répondants SHV locaux et les municipalités en démarche de PFM, le CAMF a créé un moteur de recherche où l'on retrouve un **répertoire de répondants SHV** prêts à soutenir les municipalités dans l'élaboration et la mise à

jour de leur PFM en ce qui concerne les saines habitudes de vie. On y retrouve leurs coordonnées afin que les municipalités puissent les contacter. Le moteur de recherche est **gratuit et disponible à partir du site Web du CAMF** à la section *Politique familiale municipale/ PFM en forme/ Répertoire de répondants*.

PFM en forme: quels sont les avantages pour une municipalité?

Afin d'inspirer les municipalités du Québec en démarche de PFM, le CAMF a réalisé une courte **vidéo démontrant le potentiel de la PFM en forme**, le soutien qui peut être offert et les avantages pour un élu de se préoccuper davantage des saines habitudes de vie lors de l'élaboration ou de la mise à jour de sa PFM. La vidéo est disponible sur le site Web du CAMF, dans la section *Politique familiale municipale/ PFM en forme/ Objectifs*. Cette vidéo permet de sensibiliser le comité-famille PFM, le conseil municipal ou même les familles du milieu concernant l'engagement de la municipalité envers les saines habitudes de vie. Le CAMF invite d'ailleurs les municipalités en démarche de politique familiale municipale à présenter cette vidéo en guise d'introduction lors des comités familles ou lors du lancement de celle-ci une fois terminée!

Bons coups SHV des municipalités envers les familles

Le CAMF tiendra sous peu la 2^e édition de la *Journée de partage intermunicipal sur la PFM en forme*, qui a pour principal objectif de faire connaître les initiatives et les bonnes pratiques des municipalités en saines habitudes de vie pour les familles pouvant être réalisées dans le cadre d'une *PFM en forme*. Si vous n'avez pas l'occasion de participer à cette 2^e édition, qui aura lieu à Deschambault-Grondines le 23 septembre prochain, vous pourrez consulter les présentations offertes durant la journée sur le site Web du CAMF suite à l'événement. Le CAMF lancera sous un peu un guide à l'intention des MRC afin de faciliter l'organisation de ce même type d'événement, mais à l'échelle de la MRC. Inscrivez-vous au bulletin électronique pour vous tenir informés!



Prenons soin de notre monde

Le CAMF souhaite souligner l'important travail réalisé par les différents partenaires impliqués dans la démarche *Prendre soin de notre monde* (PSDNM). Le CAMF fait partie de cette démarche qui vise l'amélioration de la qualité de vie et la création et le maintien d'environnements favorables à la santé et aux saines habitudes de vie des citoyens des villes québécoises. La *PFM en forme* vise le même objectif par l'entremise du *Penser et agir famille/ainé*. Vous pouvez, entre autres vous inscrire à l'excellent **bulletin PSDNM, qui propose des pistes d'action concrètes** aux municipalités pour agir en faveur des saines habitudes de vie : www.prendresoinindenotremonde.com.

La PFM en forme : une réelle influence dans la création d'environnements municipaux favorables aux saines habitudes de vie?

Le CAMF s'est associé à Québec en Forme pour une étude portant sur l'état de la situation des politiques familiales en milieu municipal. La première évaluation a été réalisée en 2011 et la seconde, à titre de comparaison au niveau de l'évolution du dossier, en 2015. Voici quelques faits saillants provenant de cette étude d'envergure réalisée à partir de plus de 400 PFM au Québec :

- pratiquement toutes les PFM (2011 : 97 % et 2015 : 100 %) comprennent au moins une orientation ou une action contribuant aux SHV ;
- des mesures visant à améliorer l'accès à l'offre d'activités physiques et de loisirs actifs sont présentes dans 85 % des PFM adoptées depuis 2011, comparativement à 79 % en 2011 ;
- la proportion des PFM comprenant des actions en saine alimentation a presque doublé entre 2011 (34 %) et 2015 (64 %) ;
- la proportion des PFM comprenant des actions visant à améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes et l'aménagement de voies, d'équipements et de commodités favorables aux déplacements actifs est passée de 57 % à 74 % ;
- près d'une PFM sur deux (49 %) parmi celles adoptées au cours des quatre dernières années comprend des orientations ou des actions **qui contribuent à la fois à la saine alimentation, à l'activité physique ou de loisir, et au transport actif** des citoyens. En 2011, nous en comptons 26 %.

Le CAMF s'est également associé à l'Université Laval afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité et la perception de l'impact de la *PFM en forme* comme véhicule politique de soutien aux saines habitudes de vie par la création d'environnements favorables. Une analyse des plans d'action PFM, des entrevues individuelles et de groupe ainsi qu'un sondage ont été réalisés. Voici quelques résultats tirés de l'étude :

- *PFM en forme* **créé une synergie propice aux saines habitudes de vie et au développement d'environnements favorables** ;
- 92 % des participants à la recherche ont remarqué des changements dans les processus décisionnels, soit la prise en compte de la santé dans les décisions municipales depuis la *PFM en forme* ;
- il y a trois fois plus de municipalités qui ont décidé de proposer des mesures de réglementation restreignant l'implantation de restauration-rapide près des écoles dans leur plan d'action PFM depuis 2011 ;

- près de 40 % des plans d'action PFM proposent des mesures de réduction de vitesse et le tiers (32 %) des plans proposent des mesures d'éclairage des rues qui amènent un sentiment de sécurité et favorisent encore une fois un mode de vie actif.

La majorité des répondants (83 %) perçoivent avoir augmenté leurs connaissances sur les environnements favorables aux SHV.

PFM en forme n'est pas une certification, c'est plutôt une PFM à valeur ajoutée!

La *PFM en forme* est une PFM dans laquelle on retrouve davantage de mesures en saine alimentation et concernant un mode de vie physiquement actif dans le plan d'action à travers les différents champs d'intervention. La *PFM en forme* n'est pas une certification, mais dans le cadre de ce projet, le CAMF souhaite **soutenir les municipalités dans leurs réflexions** en matière de saines habitudes. Ce qui est offert aux municipalités :

- soutien par un répondant SHV ;
- grille pour établir un portrait des environnements municipaux touchant les SHV (portrait du milieu) ;
- modèles de questionnaires de consultation avec SHV ;
- pistes d'action SHV-Famille à partir de la *Banque des 1001 mesures* ;
- exemples de plans d'action avec des mesures en SHV ;
- répertoire de bons coups SHV des municipalités ;
- fiches techniques pour faciliter la mise en œuvre des mesures en SHV du plan d'action PFM.

Un plan d'action PFM en forme, ça ressemble à quoi?

Une PFM exprime la volonté du conseil municipal de s'engager à favoriser le mieux-être des familles vivant sur son territoire. Donc, chaque plan d'action PFM est unique. La municipalité propose un plan d'action en concordance avec les besoins des familles de son territoire et les ressources disponibles dans le milieu. Elle peut donc se retrouver avec un plan d'action qui axe davantage sur l'offre alimentaire saine ou le transport actif. Voici quelques **mesures pouvant se retrouver dans un plan d'action PFM en forme** :

- offrir un rabais familial pour utiliser les transports en commun ;
- rendre disponibles des vélos en libre-service avec sièges pour enfants ;
- offrir des collations saines lors d'événements familiaux ;
- aménager des avancées de trottoir afin d'apaiser la circulation près des parcs ;
- organiser des cours de cuisine collective parent-enfant ou avec halte-garderie ;
- aménager un espace de jeux près du marché public ;
- implanter une réglementation pour offrir un environnement sans fumée dans les parcs. □

Pour plus d'information sur la PFM en forme, consultez le site Web du CAMF au www.camf.ca ou téléphonez au 450 466-9777.



Marie-Soleil Cloutier

études et recherches

par **Marie-Soleil Cloutier**¹, **Jacques Bergeron**², **Ugo Lachapelle**³ et **Sébastien Lord**²

¹ Centre Urbanisation Culture Société, Institut National de la Recherche Scientifique, ² Université de Montréal, ³ UQAM

QUAND LES INTERSECTIONS REPRÉSENTENT DES **OBSTACLES** À FRANCHIR POUR LES PIÉTONS ÂGÉS

Étude des facteurs de risque liés à l'environnement et aux comportements lors de la traversée pour mieux prévenir les collisions les impliquant

À répétition, ces manchettes nouent la gorge : une grand-mère fauchée par un véhicule à une intersection. La familiarité de cette phrase témoigne de la fréquence de ces accidents souvent graves, voire mortels : au Canada, les personnes de 65 ans et plus représentaient 35 % des décès piétons entre 2004 et 2006 alors qu'elles ne constituaient que 13 % de la population. Les statistiques touchant la sécurité des piétons âgés lors de leurs déplacements interpellent de plus en plus les autorités publiques et les chercheurs, dans un contexte où la population âgée du Québec connaît une augmentation sensible au cours des prochaines décennies. En parallèle, la réfection actuelle et à venir de nos infrastructures routières représente une opportunité de réfléchir et de proposer des solutions répondant aux besoins soulevés par cette nouvelle réalité démographique. En ce sens, il est nécessaire de se demander comment les aménagements actuels influencent les comportements et les perceptions des aînés lors des traversées de rue et de quelle manière ces mêmes aménagements peuvent être revus pour mieux répondre aux impératifs de ces usagers vulnérables de la route.

Alors qu'à l'été 2016 une aînée est décédée des suites d'une collision à une intersection dont l'aménagement avait été modifié pour la sécuriser, on saisit que les multiples facteurs entourant la sécurité des piétons sont encore peu connus. Le projet *Piétons âgés, risque et insécurité chez une population grandissante (PARI)*, financé par le programme d'action concertée en sécurité routière (FRQSC-SAAQ-FRQC), s'est intéressé à cette question au cours des trois dernières années. Les résultats sont des plus pertinents pour la prévention des collisions impliquant un piéton âgé, mais aussi pour l'aménagement de milieux de vie conviviaux pour toutes les générations.

Trois objectifs de recherche et des méthodes variées pour mieux comprendre l'insécurité routière liée aux piétons âgés

Le projet *PARI* s'articulait autour de trois objectifs complémentaires permettant d'analyser les lieux d'accidents passés, les comportements à risque des piétons âgés et les aménagements de la route aux intersections. La méthodologie mise en place pour répondre à ces objectifs relève à la fois de la cartographie des collisions impliquant un piéton (âgé et adulte, à des fins de comparaison), de l'observation des comportements en situation de traversée, de la tenue d'activités liées aux perceptions sur la rue (entrevues, parcours) et de la recension des caractéristiques physiques des intersections (concernant la rue et les bâtiments). La mise en commun de tous ces éléments a donné naissance à un corpus riche qu'il a ensuite été possible d'analyser en profondeur sur certains aspects spécifiques.

Des facteurs de risque semblables pour les piétons adultes et aînés mais un risque accru pour les aînés

Dans les travaux de recherche portant sur la sécurité routière, l'identification des caractéristiques environnementales et contextuelles qui accroissent le risque d'accidents impliquant un piéton est un élément central. Les collisions impliquant un piéton à moins de 30 mètres d'une intersection avec feu de signalisation (n=191) ont été compilées sur une période de huit ans (2003-2008) sur le territoire de la Ville de Montréal. Un total de 479 collisions impliquaient un piéton adulte tandis que 107 collisions impliquaient un piéton âgé de 65 ans ou plus. Les analyses statistiques et cartographiques que nous avons effectuées à partir de ces données ont révélé que les collisions impliquant des piétons adultes et aînés ont sensiblement les mêmes facteurs de risque, **mais** que ce risque est accru pour les piétons âgés. C'est donc dire que l'influence de ces facteurs de risque chez un piéton âgé est plus importante. De fait, le trafic, la présence d'arrêt d'autobus et de commerce à proximité augmentent tous le risque de collision aux intersections où ces caractéristiques sont présentes. À l'inverse, la présence d'un terre-plein au milieu d'une intersection est la seule variable qui semble réduire le risque de collision, et seulement pour l'analyse sur les piétons âgés. Les résultats rappellent que ces terre-pleins servent parfois de refuge aux piétons qui n'ont pas le

temps de traverser en une seule période de feu. Cet élément d'aménagement urbain rend les intersections plus sécuritaires puisqu'il permet aux personnes âgées de traverser au rythme qui leur convient.

Des comportements de traversées influencés par les incapacités et non l'âge des piétons

Plus de 2 000 observations de piétons adultes et aînés lors de la traversée ont fait l'objet de deux analyses distinctes sur des comportements à risque : lorsque le piéton terminait sa traversée sur un feu rouge et lorsque le piéton était en interaction avec un véhicule pendant l'interaction. Une troisième analyse a porté sur un sous-échantillon de près de 200 aînés ayant répondu à un questionnaire après l'observation de leur traversée. Cette analyse avait pour but de déterminer des profils de perception du risque (tel qu'auto-rapporté par les piétons) et de voir leurs comportements.

Les résultats illustrent plusieurs éléments intéressants pour la prévention. Tout d'abord, les caractéristiques individuelles liées au fait de terminer sur le feu rouge ne sont pas associées à l'âge en soi mais aux incapacités : les piétons qui se déplaçaient avec une aide à la marche (cane, déambulateur), qui hésitaient avant de s'engager ou qui faisaient une pause en milieu de traversée ont plus de risque de terminer leur traversée sur un feu rouge. De plus, les piétons de notre échantillon ont six fois plus de risque de terminer sur un feu rouge aux intersections avec des voies cyclables. Évaluer le temps nécessaire pour franchir une intersection lorsqu'elle est plus complexe n'est pas chose facile lorsque le rythme est ralenti, que la vue et l'ouïe sont affaiblies. C'est possiblement encore plus vrai lorsqu'il y a des voies cyclables à traverser, d'où l'importance de cette caractéristique.

Pour ce qui est des interactions avec un véhicule lorsque sur la chaussée, ce sont près de 50 % des observations de piétons âgés (65-79 ans) qui ont donné lieu à une interaction, versus 15 % chez les adultes (20-64 ans). Le nombre d'interactions est réduit en présence d'un sens unique ou de marquage hors de l'habituel (pavé uni, marquage de couleur, etc.), alors que leur nombre s'accroît en présence de voitures stationnées sur le coin de la traversée ou lorsqu'il y a une route majeure à l'intersection (artère ou collectrice).

Finalement, en combinant les perceptions du risque routier et des ambiances urbaines, il a été possible de décrire sept profils de piétons âgés, qui sont autant de publics cibles pour des interventions de sensibilisation : les craintifs et les insécures, pour qui les sorties en tant que piétons sont difficiles mais qui respectent les règles, les délinquants et les critiques sont les plus susceptibles de transgresser les règles (dans la mesure de leurs capacités), les parfaits sont ceux à prendre en exemple tandis que les inconscients et les délégateurs sont ceux qui demandent le plus d'attention en raison de leur prise de risque (volontaire ou non) directement liée à leurs pertes de capacité.

La voix des aînés pour corroborer nos résultats

Lors d'un troisième volet de collecte de données, les aînés ont pu discuter avec nous de leur expérience au quotidien en tant que piéton. Les aînés y ont exprimé leurs préoccupations quant à la sécurité aux intersections, en particulier lors de traversées de grands boulevards, et ce, autant dans la région de Montréal qu'à Rouyn-Noranda, une ville régionale d'importance.

De fait, la planification de leur parcours est influencée par les endroits à éviter (p. ex. une traversée plus dangereuse, une place avec des inconnus, etc.) plus que les endroits « sécuritaires ». Les aînés ayant participé à la discussion ont aussi exprimé leur désir pour plus de végétation le long des parcours, soulignant au passage leur intérêt pour des critères plus esthétiques lorsqu'ils marchent pour le loisir ou pour garder la forme (p. ex. une rue avec de belles maisons, un parc). Cela concorde avec leur appréciation des rues « tranquilles », notamment à Rouyn, mais cela entre aussi en conflit avec des critères de sécurité comme l'absence de trottoir, quoique les aînés ne semblent pas s'en préoccuper, en particulier dans les rues à faible trafic.



Les personnes de 65 ans et plus représentent 35 % des décès piétons entre 2004 et 2006 alors qu'elles ne constituaient que 13 % de la population

En conclusion...

La population du Québec vieillit : les piétons âgés seront de plus en plus nombreux dans nos rues d'ici quelques années. À l'heure actuelle, certains types d'aménagements urbains et caractéristiques du réseau routier prennent peu — ou pas du tout — en compte les besoins spécifiques des piétons plus âgés, plaçant parfois ces derniers dans des situations à risque. Temps de traversée trop court, signalisation inadéquate ou mesure d'apaisement insuffisante sont autant d'exemples qui illustrent les difficultés auxquelles se butent régulièrement les piétons âgés, en particulier lors de la traversée de la rue, lieu de la majorité des collisions les impliquant. Nous espérons que nos recherches contribueront à outiller les décideurs afin de mieux protéger cette population vulnérable.

En résumé... Quelques messages clés

- Il existe beaucoup de variabilité au sein des piétons âgés à la fois au plan de leur perception du risque et des aménagements urbains et de leurs comportements lors de la traversée. Ces différences ont plus à voir avec les incapacités reliées au vieillissement qu'avec l'âge en soi. Elles devraient être intégrées plus systématiquement dans les analyses et la planification en sécurité routière.
- De façon à rendre la ville accessible au plus grand nombre et à prendre en considération les plus vulnérables en priorité, certains aménagements aux traversées sont critiquables et devraient faire l'objet d'une attention particulière :
 - les aménagements cyclables ajoutent à la complexité des tâches de traversée, les feux (p. ex. le temps alloué pour les piétons) et autres éléments (p. ex. visibilité au coin) devraient y pallier plus directement ;
 - la vitesse de marche proposée dans les normes (entre 0,8 et 1,2 mètre par seconde) n'est pas toujours adaptée aux piétons âgés, notamment les plus lents et aux intersections complexes ;
 - les artères demeurent un lieu de risque plus élevé en raison de l'importance du trafic et de la largeur des voies. Le réaménagement des intersections de façon à réduire le temps des piétons sur la chaussée est souhaitable. □

LE 28^e COLLOQUE : UN VENT DE FRAÎCHEUR!

Le CAMF a procédé à l'évaluation du Colloque grâce au formulaire et au sondage en ligne destinés aux participants du 28^e Colloque. Nous sommes fiers de constater que les participants ont grandement apprécié l'événement! Pour le CAMF, cette évaluation est une richesse puisque l'organisme tient compte des suggestions et des commentaires des participants dans l'organisation des éditions suivantes. Pour ce 28^e Colloque, vous avez été nombreux à avoir apprécié les ateliers à l'extérieur du centre des congrès, un peu partout dans la municipalité. C'est une formule que nous reprendrons certainement! Le CAMF est déjà à la préparation de la 29^e édition du colloque, qui aura lieu à Gaspé du 7 au 9 juin 2017. Ce sera certainement l'occasion d'offrir aux participants l'opportunité de faire d'une pierre deux coups et de visiter cette magnifique région du Québec avec tout ce qu'elle a à offrir. Nous garantissons une programmation hors de l'ordinaire et, avec la Ville de Gaspé, nous offrirons des activités paracolloques qui ne vous laisseront d'autre choix que de rester quelques jours de plus, histoire d'en profiter!

Vous trouverez toutes les présentations des conférenciers du 28^e Colloque sur le site Web du CAMF (www.camf.ca) ainsi qu'une fiche du participant pour chaque atelier, relevant les enjeux et les différents projets énumérés lors d'atelier, une nouveauté de l'équipe du CAMF. Merci à tous les participants d'avoir été présent en si grand nombre une fois de plus et à l'an prochain!



Quelques moments mémorables du 28^e Colloque à Granby

Rendez-vous annuel

BRAVO AUX RÉCIPIDIENDAIRES DES PRIX DU CAMF 2016!

C'est au cours de la soirée de la ville hôte que s'est tenue la remise des *Prix du CAMF* lors du 28^e colloque du CAMF, le 2 juin dernier à Granby. Ces *Prix* soulignent des réalisations municipales visant à améliorer la qualité du milieu de vie des familles et des aînés et sont attribués dans les six catégories suivantes.

- Municipalité de moins de 10 000 habitants
- Municipalité de 10 000 à 25 000 habitants
- Municipalité de plus de 25 000 habitants
- Municipalité régionale de comté
- Initiative municipale porteuse d'un soutien au vieillissement actif
- Initiative municipale favorisant le développement de liens entre les générations



01 M. Yves Cyr, Formateur au CAMF, M^{me} Denise Soucy, pro-mairesse de Lac-Sainte-Marie et M. Martin Damphousse, maire de Varennes



02 M. Pierre Verret, conseiller municipal à Beloeil, M^{me} Julie Pelletier, coordonnatrice aux loisirs à Beloeil et M. Martin Damphousse, maire de Varennes



03 M. Hugo Bélanger, chef de la division des sports pour l'arrondissement Saint-Léonard, M^{me} Nathalie Hébert, directrice des loisirs et de la culture pour l'arrondissement Saint-Léonard et M. Martin Damphousse, maire de Varennes



04 M. Daniel Gauthier, représentant de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, M^{me} Véronique Gagné, chargée de projet à la MRC d'Argenteuil, M. Jonathan Palardy, agent de développement agroalimentaire à la MRC d'Argenteuil et M. Martin Damphousse, maire de Varennes



05 M. Serge Poulin, directeur du service des loisirs à Chambly et M. Martin Damphousse, maire de Varennes



06 M^{me} Geneviève Boutin, chargée de projet à Notre-Dame-de-Ham et M. Martin Damphousse, maire de Varennes

01 LAC-SAINTE-MARIE, moins de 10 000 habitants

Avec la création de son marché public, la petite municipalité de 600 habitants souhaitait encourager la consommation de produits locaux. Constatant la caractéristique rassembleuse du projet et sa popularité, Lac-Sainte-Marie décide d'élaborer une structure permanente pour son marché public et c'est ainsi que le Pavillon des Artisans voit le jour. Cette structure permanente sert désormais à abriter non seulement le marché public mais également les activités communautaires de la municipalité, telles que des pièces de théâtre, la Fête des voisins, la Fête de la famille et des aînés et les Journées de la culture.

02 BELOEIL, de 10 000 à 25 000 habitants

La Ville de Beloeil inspirera plus d'une municipalité avec son projet visant à permettre aux jeunes de jouer librement dans certaines rues résidentielles ciblées. Le processus de législation de la pratique du jeu libre, beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, comprend plusieurs étapes dont les autres municipalités du Québec peuvent désormais s'inspirer.

03 ARRONDISSEMENT SAINT-LÉONARD, plus de 25 000 habitants

L'arrondissement Saint-Léonard a utilisé toutes les ressources à sa disposition afin d'adapter le parc Ferland à la réalité des enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme. Cette initiative est issue d'un besoin formulé par des parents d'enfants diagnostiqués afin de leur donner un moment de répit. Le parc a également été adapté selon les principes d'accessibilité universelle, permettant ainsi à tous ses usagers, des tout-petits aux aînés, de profiter pleinement et en toute sécurité des installations.

04 MRC D'ARGENTEUIL, Municipalité régionale de comté

La volonté politique de diminuer l'insécurité alimentaire de la MRC d'Argenteuil a porté ses fruits; grâce à l'acquisition d'un terrain de 245 hectares situé en zone agricole, la MRC a eu l'idée d'y développer un projet d'agriculture de proximité à caractère social, à la fois novateur et rassembleur. Le but de cette initiative est de bonifier l'offre de denrées périssables offertes par les services d'aide alimentaire de son territoire. L'appui et l'implication de nombreux partenaires et de la population ont impressionné le jury, qui a été unanime quant à la remise du prix pour cette initiative.

05 CHAMBLY, initiative porteuse d'un soutien au vieillissement actif

La Ville de Chambly a décidé d'offrir, depuis 2015, des balades nautiques à caractère culturel pour les aînés. Soucieuse de permettre à l'ensemble des aînés de profiter de cette activité, elle offre également le service de triporteur pour les aînés ayant des capacités de mobilité réduites. Pour le jury, il s'agit d'une initiative qui peut profiter à un large public, notamment les aînés en perte d'autonomie.

06 NOTRE-DAME-DE-HAM, initiative favorisant les liens entre les générations

Cette petite municipalité de 422 habitants a réussi à créer un programme d'activités intergénérationnelles touchant presque la totalité de la population. Le caractère unificateur de cette programmation intergénérationnelle, tels que l'activité de mosaïque intergénérationnelle et le jardin collectif avec le camp de jour, a conquis le jury, notamment par le taux de participation aux activités, qui atteint parfois les 50 %. Le jury reconnaît le caractère novateur de cette initiative qui, en plus de permettre des rencontres entre les générations, favorise les échanges entre la Ville, les intervenants du milieu et la population, et mobilise de nombreux bénévoles qui assurent le bon fonctionnement des activités.



Bilan 2010-2015 des réalisations en faveur des familles et des enfants

Le *Bilan 2010-2015 des réalisations en faveur des familles et des enfants* présente un portrait global de l'action gouvernementale pour les familles et les enfants pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2015. Il présente, entre autres, les priorités gouvernementales ayant eu un impact sur les familles et les enfants, adoptées au cours de la période, notamment les stratégies et les plans d'action, ainsi que les principaux changements législatifs et réglementaires survenus. On y retrouve une synthèse pour chacun des grands thèmes de mesures identifiés. Cette synthèse met l'accent sur les principales mesures et les nouveautés. Cette nouvelle édition du *Bilan* diffère des précédentes, car elle regroupe les fiches présentant de l'information sur chacune des mesures dans le document intitulé *Principales mesures de soutien destinées aux familles et aux enfants*.

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/centre-presse/Nouvelles/Pages/nouvelle-2016-07-27.aspx>



Répertoire des subventions destinées aux municipalités pour les familles et les aînés

Le CAMF a profité de la saison estivale pour mettre à jour son répertoire des subventions destinées aux municipalités pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. Vous retrouverez une liste de subventions et d'appels de projets dont les municipalités peuvent se prévaloir dans tous les champs d'intervention reliés à la politique familiale ou la démarche *Municipalité amie des aînés*.

www.carrefourmunicipal.qc.ca/publications/autres



2^e édition de la Journée de partage intermunicipal sur la PFM en forme

Grâce au soutien financier de Québec en Forme, le Carrefour action municipale et famille tiendra, le 23 septembre prochain, cet événement mobilisateur destiné aux municipalités intéressées à intégrer la préoccupation des saines habitudes de vie (SHV) à leur plan d'action de politique familiale municipale (PFM). Dans le cadre de cette journée de partage intermunicipal sur la *PFM en forme*, vous aurez l'occasion d'assister à des ateliers interactifs présentant des initiatives innovantes en SHV réalisées dans les municipalités, un panel, une conférence sur l'accessibilité universelle et le mode de vie physiquement actif, un salon d'exposants et une visite-terrain!

www.carrefourmunicipal.qc.ca/evenements

calendrier

23 septembre 2016

2^e édition de la *Journée de partage intermunicipal sur la PFM en forme*
www.camf.ca

1^{er} octobre 2016

Journée nationale des aînés
www.aines.qc.ca

5 au 7 octobre 2016

17^e Conférence annuelle du loisir municipal
www.loisirmunicipal.qc.ca

6 octobre 2016

Journée des élus, Conférence annuelle du loisir municipal
www.loisirmunicipal.qc.ca

11 novembre 2016

Journée de partage sur l'Habitation des aînés
www.camf.ca

20 novembre 2016

Journée internationale des droits de l'enfant
www.amiedesenfants.ca

20 au 26 novembre 2016

La Grande semaine des tout-petits
www.camf.ca

22 au 24 novembre 2016

Colloque francophone internationale de villes et villages en santé et des Villes-santé de l'OMS
www.rqvvs.qc.ca

PARTICIPEZ À LA JOURNÉE DE PARTAGE SUR L'HABITATION DES ÂÎNÉS LE 11 NOVEMBRE PROCHAIN!

11 novembre 2016

Journée de partage sur l'habitation pour AÎNÉS Brossard

Pour plus d'information ou pour inscription :
www.camf.ca
info@camf.ca

Cette journée d'information et de réseautage est l'occasion d'assister à des conférences, de participer à des périodes d'échange et de discussions, d'échanger lors de cliniques interactives et d'assister au lancement des capsules vidéos *Vieillir dans sa communauté*, démontrant des initiatives innovantes en matière d'habitation pour aînés.

Les objectifs de l'événement

- ✦ Faire connaître les initiatives innovantes et les bonnes pratiques des municipalités rurales et urbaines en matière d'habitation pour aînés
- ✦ Partager des connaissances en matière d'habitation pour aînés
- ✦ Sensibiliser et informer les municipalités sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans le cadre du développement de projets en habitation pour aînés
- ✦ Susciter des échanges sur la thématique de l'habitation des aînés
- ✦ Offrir un soutien aux enjeux en matière d'habitation des aînés

Inscrivez-vous sans tarder! Les places sont limitées!

Pour participer à la journée, visitez le www.camf.ca dans la section événements, et complétez votre inscription avant le 28 octobre par courriel au mada@camf.ca.

Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et le Secrétariat aux aînés pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Famille
Québec

